



# Stratégie santé MSA Haute-Normandie



**Edition 2026**



# Edito



En réponse aux besoins de santé et de prévention sur les territoires, la MSA a défini une Stratégie Santé qui se traduit par une offre d'une grande richesse. Grâce à notre guichet unique, les dispositifs santé proposés sont adaptés à chaque situation, en ciblant particulièrement les âges clefs de la vie.

Fidèlement aux valeurs de proximité de la MSA, les actions sont déployées sur les territoires par nos experts de terrain que sont les professionnels de santé, de l'animation des territoires, de l'action sanitaire et sociale, de la prévention, etc. Par ailleurs, une attention particulière est portée aux publics en situation de fragilité.

L'implication des élus locaux (329 délégués cantonaux titulaires) garantit le relai de cette offre santé auprès des populations vivant sur les territoires ruraux. Consciente des problématiques d'accès aux soins vécues sur le terrain, la MSA s'engage à développer une offre permettant de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, aux côtés de nos partenaires locaux.

Je vous invite à découvrir cette offre MSA destinée aux assurés âgés de 0 à 77 ans... & plus encore !

**Monsieur Grégoire PETIT**  
Président de la MSA Haute-Normandie







Forte de son guichet unique et de son ancrage sur les territoires ruraux, la MSA se positionne comme acteur clef de la politique de santé pour répondre aux besoins des populations agricoles et rurales. Dans cette perspective, nos services interviennent sur sept domaines d'expertise autour desquels s'articule notre stratégie santé :

- la santé,
- la prévention,
- la santé-sécurité au travail,
- l'organisation des soins,
- l'action sanitaire et sociale,
- la gestion du risque,
- le contrôle médical.

C'est ce panorama des dispositifs et actions qui constituent le socle de notre offre santé que nous souhaitons vous présenter ici, avec leurs interlocuteurs privilégiés respectifs. Cette stratégie locale décline les orientations nationales, en cohérence avec le Plan Régional de Santé, en s'adaptant aux besoins des assurés, et en complémentarité avec les partenaires des territoires ruraux.

Je vous invite à découvrir la Stratégie Santé de la MSA Haute-Normandie dans ce document qui se veut un support pratique pour développer de futurs partenariats ou collaborations.

Pour appréhender cette stratégie sous l'angle qui vous conviendra le mieux, nous vous proposons tout d'abord une frise, qui illustre par domaine et par tranche d'âge l'offre proposée par la MSA pour prendre soin de votre santé tout au long de votre vie. Ensuite, les enjeux de notre stratégie santé vous seront présentés. Un tableau récapitulatif vous permettra alors d'identifier comment les actions citées dans la frise s'inscrivent dans cette stratégie et quels sont vos interlocuteurs MSA pour chacune d'elles. Vous pourrez enfin traverser le descriptif des actions sous forme de fiches individuelles. Les contacts des référents de ces actions sont mis à votre disposition en fin de document.

Mes collaborateurs restent à votre écoute.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de mes équipes !

**Monsieur Yannick Le Goff**  
Directeur général de la MSA Haute-Normandie



Domaines et cibles	Nutrition et activité physique	Bucco-dentaire	Vaccination	Prévention des risques professionnels	Prévention du mal-être	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins
<b>Pour TOUS</b>	Fiche 7 – Nutri'déclic	Fiche 14 – Tout sourire !  Fiche 15 - Bilan bucco-dentaire intégré aux bilans de prévention santé	Fiche 24 – Vaccination contre la grippe	Fiche 29 – Accompagnement et prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) et/ou des troubles psycho-sociaux (TPS)  Fiche 30 – Aménagement et/ou conception de bâtiments  Fiche 31 – Prévention du risque chimique  Fiche 32 – Prévention du risque machine et du risque routier  Fiche 40 – Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi	Fiche 34 – Aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel  Fiche 35 – Dispositif de détection : Déploiement du réseau sentinelles  Fiche 36 – Prévention et détection des actifs en situation de mal-être  Fiche 37 – Dispositif de détection : sensibilisation à la prévention du mal-être  Fiche 38 - Prévention des risques psychosociaux et du mal-être au travail  Fiche 39 - Dispositifs de soutien psychologique	Fiche 41 – Accompagnement des structures d'exercice coordonné  Fiche 42 – Implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé  Fiche 43 – Educ'tour : Promotion de l'exercice coordonné et de l'exercice en milieu rural auprès des étudiants en santé  Fiche 44 - Améliorer l'accès aux soins de proximité dans les territoires ruraux  Fiche 46 – Instants Santé Adultes  Fiche 49 – Cycles d'ateliers santé en structure d'insertion par l'activité économique  Fiche 51 – Mon bilan prévention  Fiche 52 – Instants Aidants  Fiche 53 – Instants Déclic  Fiche 56 – Retour vers les soins  Fiche 57 - Parcours de soins des patients atteints de maladies chroniques  Fiche 59 - Prestation santé ATMP et C2S
<b>Et en PLUS pour les JEUNES</b>	Fiche 1 – Modules nutrition santé adolescents	Fiche 2 - MT'Dents tous les ans !  Fiche 13 – Prévention de la carie de la petite enfance	Fiche 23 – Vaccination contre les infections à papillomavirus humains	Fiche 28 – Promouvoir la prévention des risques professionnels auprès des jeunes	Fiche 33 – Promotion de la santé mentale et déstigmatisation de la maladie mentale auprès des jeunes	Fiche 45 – Instant Santé Jeunes
<b>Et en PLUS pour les PARENTS</b>	Fiche 5 – Les p'tits ateliers nutritifs	Fiche 4 – Bilan bucco-dentaire de la femme enceinte et en période post-natale  Fiche 13 – Prévention de la carie de la petite enfance				
<b>Et en PLUS pour les Séniors et retraités</b>	Fiche 19 - Activité physique adaptée Fiche 20 - Nutrition	Fiche 12 – Bilan bucco-dentaire des personnes de plus de 60 ans		Public non concerné	Fiche 66 - Aidants familiaux	

# Actions

Promotion de la santé	Lutte contre la précarité	Accompagnement des pathologies	Addictologie	Prévention des cancers	Promotion du bien vivre à domicile
<p>Fiche 6 – Coup de pouce prévention</p> <p>Fiche 9 – Actions d’information en prévention santé</p> <p>Fiche 46 – Instants Santé Adultes</p> <p>Fiche 52 – Instants Aidants</p> <p>Fiche 53 – Instants Déclic</p> <p>Fiche 58 – PRADO : Programme d’accompagnement du retour à domicile du patient hospitalisé</p> <p>Fiche 65 – Bulle d’air : Solution de répit pour les aidants</p>	<p>Fiche 40 – Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l’emploi</p> <p>Fiche 47 - DECLIC : Programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité</p> <p>Fiche 48 – Prendre soin de sa santé</p> <p>Fiche 49 – Cycles d’ateliers santé en structure d’insertion par l’activité économique</p> <p>Fiche 50 – Les aides financières de l’Action Sanitaire et Sociale</p> <p>Fiche 59 - Prestation santé ATMP et C2S</p>	<p>Fiche 8 – ET3P : Programme d’éducation thérapeutique pour les personnes atteintes de polyopathie</p> <p>Fiche 40 – Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l’emploi</p> <p>Fiche 54 – Actions de contrôle en gestion du risque</p> <p>Fiche 55 – Accompagnement des assurés en situation d’arrêts de travail de longue durée</p> <p>Fiche 59 - Prestation santé ATMP et C2S</p>	<p>Fiche 6 – Coup de pouce prévention</p> <p>Fiche 10 – Entretien motivationnel d’aide à l’arrêt du tabac et à la réduction de l’alcool</p>	<p>Fiche 6 – Coup de pouce prévention</p> <p>Fiche 25 – Dépistage organisé du cancer du col de l’utérus</p> <p>Fiche 26 – Dépistage organisé du cancer du sein</p> <p>Fiche 27 – Dépistage organisé du cancer colorectal</p>	
Fiche 45 – Instant Santé Jeunes			<p>Fiche 11 – Champ libre, un espace pour soi</p> <p>Fiche 45 – Instant Santé Jeunes</p>		
Fiche 3 – Mémo Santé Enfant					
<p>Fiche 16- Conférences en ligne</p> <p>Fiche 17 - Spectacles de prévention santé</p> <p>Fiche 18 - Bien-être à la retraite</p> <p>Fiche 19 - Activité physique adaptée</p> <p>Fiche 21 - Stimulation cognitive/mémoire</p> <p>Fiche 22 - Le sommeil, c’est la santé !</p> <p>Fiche 62 - Prévention des chutes et habitat</p> <p>Fiche 63 - Sécurité domestique</p> <p>Fiche 66 - Aidants familiaux</p>					<p>Fiche 60 – Bien Vivre A Domicile (BVAD)</p> <p>Fiche 61 – Déploiement de l’habitat inclusif et des MARPA</p> <p>Fiche 62 - Prévention des chutes et habitat</p> <p>Fiche 63 - Sécurité domestique</p> <p>Fiche 64 - Initiation au numérique</p>

# par domaine



# Présentation



La Stratégie Santé de la MSA Haute-Normandie s'articule autour de quatre enjeux :

**Enjeu 1** Améliorer l'espérance de vie en bonne santé et la prévention tout au long de la vie et dans tous les environnements

**Enjeu 2** Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé dans les territoires ruraux

**Enjeu 3** Garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge, à chaque étape du parcours de santé

**Enjeu 4** Développer l'autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap et soutenir les aidants.

Chacun de ces enjeux recouvre des objectifs opérationnels, présentés sous forme de tableau récapitulatif dans la rubrique qui suit cette introduction, avec les actions mises en place par la MSA Haute-Normandie en correspondance pour tenter d'y répondre.

Au sein de ce cadre opérationnel, la MSA Haute-Normandie adapte ses interventions :

- en ciblant les enjeux locaux et les besoins de ses assurés,
- selon les résultats des diagnostics menés, des partenariats existants, de la connaissance de terrain permise par notre ancrage local, et de la mobilisation des élus sur des sujets spécifiques,
- dans le but de faciliter l'accès aux droits et aux soins.

Cette proximité avec la réalité locale mouvante et son évaluation permanente permettent à la MSA de réorienter sa stratégie au bénéfice des publics et des territoires prioritaires. Cette démarche facilite également la détection des situations complexes et la mise en place d'accompagnements individuels sur-mesure. Ceux-ci ont par exemple pour but de faciliter l'accès aux droits, aux soins ou à la prévention, toujours dans une démarche de lutte face aux inégalités de santé grâce à un maillage fort (partenaires locaux, services transverses du guichet unique MSA et ses élus). Enfin, les évaluations et mesures d'impact des actions nourrissent à leur tour les interventions futures, pour construire les réponses les plus pertinentes et au plus près des besoins à apporter à nos adhérents et aux habitants des territoires ruraux.



Enjeu 1 : Améliorer l'espérance de vie en bonne santé et la prévention tout au long de la vie et dans tous les environnements			
Objectif 1 - Promouvoir la santé et limiter les risques sociétaux réduisant l'espérance de vie à tous les âges de la vie en ciblant les moments à fort impact sur la santé			
Action MSA	Public	Domaine	Référent interne / COG
Fiche 1 - Modules nutrition santé adolescents	Jeunes	Nutrition	Alicia Racine
Fiche 2 - MTDents tous les ans !	Jeunes	Bucco-dentaire	Peggy Lenrouilly Marie Lecharдой
Fiche 3 - Mémo Santé Enfant	Parents	Promotion de la santé	Alicia Racine
Fiche 4 - Bilan bucco-dentaire de la femme enceinte et en période post-natale	Parents	Bucco-dentaire	Peggy Lenrouilly Marie Lecharдой
Fiche 5 - Les p'tits ateliers nutritifs	Parents	Nutrition	Alicia Racine
Fiche 6 - Coup de pouce prévention	Tous publics	Prévention des cancers Addictologie Promotion de la santé	Clémence Godefroy Marie Lecharдой
Fiche 7 - Nutri'Déclic	Tous publics	Nutrition	Peggy Lenrouilly
Fiche 8 - ET3P : Programme d'éducation thérapeutique pour les personnes atteinte de polyopathie	Tous publics	Accompagnement des pathologies	Clémence Godefroy Marie Lecharдой
Fiche 9 - Actions d'information en prévention santé	Tous publics	Promotion de la santé	Alicia Racine
Fiche 10 - Entretien motivationnel d'aide à l'arrêt du tabac et à la réduction de l'alcool	Tous publics	Addictologie	Peggy Lenrouilly
Fiche 11 - Champ libre, un espace pour soi	Jeunes	Addictologie	Alicia Racine
Fiche 12 - Bilan bucco-dentaire des personnes de 60 ans	Seniors et retraités	Bucco-dentaire	Peggy Lenrouilly Marie Lecharдой
Fiche 13 - Prévention de la carie de la petite enfance	Parents Jeunes	Bucco-dentaire	Peggy Lenrouilly Marie Lecharдой
Fiche 14 - Tout sourire !	Tous publics	Bucco-dentaire	Marie Lecharдой
Fiche 15 - Bilan bucco-dentaire intégré aux bilans de prévention santé	Tous publics	Bucco-dentaire	Peggy Lenrouilly Marie Lecharдой
Fiche 16 - Conférences en ligne	Seniors et retraités	Promotion de la santé	Asept Normandie
Fiche 17 - Spectacles de prévention santé	Seniors et retraités	Promotion de la santé	Asept Normandie
Fiche 18 - Bien-être à la retraite	Seniors et retraités	Promotion de la santé	Asept Normandie
Fiche 19 - Activité physique adaptée	Seniors et retraités	Nutrition et activité physique Promotion de la santé	Asept Normandie
Fiche 20 - Nutrition	Seniors et retraités	Nutrition et activité physique	Asept Normandie
Fiche 21 - Stimulation cognitive / mémoire	Seniors et retraités	Promotion de la santé	Asept Normandie
Fiche 22 - Le sommeil, c'est la santé !	Seniors et retraités	Promotion de la santé	Asept Normandie

# et objectifs

<b>Objectif 2 - Améliorer la prévention en santé de la population agricole et des territoires ruraux en améliorant la couverture vaccinale et le dépistage organisé</b>			
Fiche 23 - Vaccination contre les infections à papillomavirus humains	Jeunes	Vaccination	Alicia Racine
Fiche 24 - Vaccination contre la grippe	Tous publics	Vaccination	Alicia Racine
Fiche 25 - Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus	Tous publics	Prévention des cancers	Alicia Racine
Fiche 26 - Dépistage organisé du cancer du sein	Tous publics	Prévention des cancers	Alicia Racine
Fiche 27 - Dépistage organisé du cancer colorectal	Tous publics	Prévention des cancers	Alicia Racine
<b>Objectif 3 - Prévenir et protéger les assurés des risques rencontrés dans l'environnement professionnel</b>			
Fiche 28 - Promouvoir la prévention des risques professionnels auprès des jeunes	Jeunes	Prévention des risques professionnels	Service PRP
Fiche 29 - Accompagnement et prévention des troubles musculo-squelettiques et/ou des risques psycho-sociaux (TPS)	Tous publics	Prévention des risques professionnels	Service PRP
Fiche 30 - Aménagement et/ou conception de bâtiments	Tous publics	Prévention des risques professionnels	Service PRP
Fiche 31 - Prévention du risque chimique	Tous publics	Prévention des risques professionnels	Service PRP
Fiche 32 - Prévention du risque machine et du risque routier	Tous publics	Prévention des risques professionnels	Service PRP
<b>Objectif 4 - Participer à la réduction du mal-être auprès de tout type de population agricole</b>			
Fiche 33 - Promotion de la santé mentale et déstigmatisation de la maladie mentale auprès des jeunes	Jeunes	Prévention du mal-être	Géraldine Béchu
Fiche 34 - Aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel	Tous publics	Prévention du mal-être	Alicia Racine
Fiche 35 - Dispositif de détection : Déploiement du réseau sentinelles	Tous publics	Prévention du mal-être	Géraldine Béchu
Fiche 36 - Prévention et détection des actifs en situation de mal-être	Tous publics	Prévention du mal-être	Géraldine Béchu
Fiche 37 - Dispositif de détection : sensibilisation à la prévention du mal-être	Tous public	Prévention du mal-être	Géraldine Béchu
Fiche 38 - Prévention des risques psychosociaux et du mal-être au travail	Tous public	Prévention du mal-être	Service PRP
Fiche 39 - Dispositif de soutien psychologique	Tous publics	Prévention du mal-être	Julie Delacourt
<b>Objectif 5 - Lutter contre la désinsertion professionnelle</b>			
Fiche 40 - Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi	Tous publics	Lutte contre la précarité ; Accompagnement des pathologies ; Prévention des risques professionnels	Julie Delacourt Xavier De Mori

## Enjeu 2 : Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé dans les territoires ruraux

Action MSA	Public	Domaine	Référent
<b>Objectif 1 - Favoriser le développement de dynamiques de coordination des acteurs de santé sur les territoires ruraux</b>			
Fiche 41 - Accompagnement des structures d'exercice coordonné	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Clémence Godefroy Marie Lecharдой
Fiche 42 - Implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Clémence Godefroy Marie Lecharдой
Fiche 43 - Promotion de l'exercice coordonné et de l'exercice en milieu rural auprès des étudiants en santé	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Clémence Godefroy Marie Lecharдой
<b>Objectif 2 - Améliorer et faciliter l'accès aux soins dans les territoires ruraux</b>			
Fiche 44 - Améliorer l'accès aux soins de proximité dans les territoires ruraux	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Clémence Godefroy Marie Lecharдой
<b>Objectif 3 - Lutter contre le non-recours en santé</b>			
Fiche 45 - Instants Santé Jeunes	Jeunes	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins, promotion de la santé et addictologie	Peggy Lenrouilly
Fiche 46 - Instants Santé Adultes	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins, promotion de la santé	Peggy Lenrouilly
Fiche 47- DECLIC : Programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité	Tous publics	Lutte contre la précarité	Vanessa Podevin
Fiche 48 - Prendre soin de sa santé	Tous publics	Lutte contre la précarité	Julie Delacourt
Fiche 49 - Cycle d'ateliers santé en structure d'insertion par l'activité économique	Tous publics	Lutte contre la précarité ; Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Alicia Racine
Fiche 50 - Les aides financières de l'Action Sanitaire et Sociale	Tous publics	Lutte contre la précarité	Stéphanie Lethin-Malhaire
Fiche 51 - Mon bilan prévention	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Peggy Lenrouilly
Fiche 52 - Instants Aidants	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins, promotion de la santé	Peggy Lenrouilly
Fiche 53 - Instants Déclic	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins ; Promotion de la santé ; Lutte contre la précarité ; Addictologie	Peggy Lenrouilly

# et objectifs

Enjeu 3 : Garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge, à chaque étape du parcours santé			
Action MSA	Public	Domaine	Référent
Objectif 1 - Accompagner et sensibiliser les professionnels de santé dans leurs pratiques et exercices			
Fiche 54 - Action de contrôle en gestion du risque	Tous publics	Accompagnement des pathologies	Delphine Mottet
Objectif 2 - Accompagner les assurés dans leurs recours aux soins, la fluidification de leur parcours de santé et l'accès à des parcours prioritaires			
Fiche 55 - Accompagnement des assurés en situation d'arrêts de travail de longue durée	Tous publics	Accompagnement des pathologies	Delphine Mottet
Fiche 56 - Retour vers les soins	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Clémence Godéfroy Marie Lechardey
Fiche 57 - Parcours de soins des patients atteints de maladies chroniques	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Clémence Godéfroy Marie Lechardey
Fiche 58 - PRADO : Programme d'accompagnement du retour à domicile du patient hospitalisé	Tous publics	Promotion de la santé	Delphine Mottet
Fiche 59 - Prestations ATMP et C2S	Tous publics	Accompagnement des pathologies Lutte contre la précarité Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Stéphanie Hirondeau
Enjeu 4 : Développer l'autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap, et soutenir les aidants			
Action MSA	Public	Domaine	Référent
Objectif 1 - Favoriser l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap			
Fiche 60 - Bien vivre à domicile (BVAD)	Seniors et retraités	Promotion du bien vivre à domicile	Stéphanie Letin-Malhairé
Fiche 61 - Déploiement de l'habitat inclusif et des MARPA	Seniors et retraités	Promotion du bien vivre à domicile	Pascal Grialou
Fiche 62 - Prévention des chutes et habitat	Seniors et retraités	Promotion du bien vivre à domicile Promotion de la santé	ASEPT Normandie
Fiche 63 - Sécurité domestique	Seniors et retraités	Promotion du bien vivre à domicile Promotion de la santé	ASEPT Normandie
Fiche 64 - Initiation au numérique	Seniors et retraités	Promotion du bien vivre à domicile	ASEPT Normandie
Objectif 2 - Accompagner les aidants dans leur investissement et prévenir de l'impact sur leur état psychologique et physique			
Fiche 65 - Bulle d'air : Solution de répit pour les aidants	Tous publics	Promotion de la santé	Vanessa Podevin
Fiche 66 - Aidants familiaux	Seniors et retraités	Promotion de la santé Prévention du mal-être	ASEPT Normandie
Fiche 52 - Instants Aidants	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins ; promotion de la santé	Peggy Lenrouilly

Enj

# eu 1

**Améliorer  
l'espérance de vie  
en bonne santé  
et la prévention  
tout au long de la vie  
et dans tous les environnements**



# Objectif



**Promouvoir la santé  
et limiter les risques sociétaux  
réduisant l'espérance de vie  
à tous les âges de la vie  
en ciblant les moments  
à fort impact sur la santé**



# Modules nutrition santé adolescents

## Objectif

Améliorer les connaissances des jeunes concernant l'alimentation afin de favoriser leur adoption d'une alimentation saine et équilibrée, en accord avec les repères fournis par le Programme National Nutrition Santé.

## Public

Elèves des établissements d'enseignement agricole, dès la classe de 4ème.

## Modalités

Les modules sont animés par une diététicienne conventionnée avec la MSA. Ils sont proposés à des classes entières, au sein même des établissements.

Chaque module thématique dure 2 heures. La présence d'un ou d'une enseignant.e et/ou de l'infirmier ou infirmière scolaire est requise pour accompagner le ou la diététicien.ne.

Les thèmes des modules, sélectionnés par les équipes pédagogiques en cohérence avec les programmes scolaires, sont les suivants :

- module 1 : l'équilibre alimentaire
- module 2 : les besoins alimentaires
- module 3 : la lecture d'étiquettes
- module 4 : le décryptage de publicités
- module 5 : le grignotage.

Pour l'ensemble du programme, le ou la diététicien.ne vise à favoriser la participation et l'implication du groupe : les pratiques de chacun servent de socle pour lancer la dynamique d'échange et renforcer les connaissances. Le ou la professionnel.le veille ainsi à transmettre les messages de prévention de la manière la plus ludique et interactive possible.

**Fiche 1**

Référente MSA : Alicia RACINE  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr





# M'T dents tous les ans !

## Objectif

Inciter un maximum d'enfants et de jeunes à réaliser un bilan bucco-dentaire chaque année ainsi que les éventuels soins consécutifs nécessaires.

Suivre régulièrement cette génération pour détecter plus précocement et soigner, le cas échéant, les éventuelles affections bucco-dentaires, et assurer une éducation régulière à la santé orale afin d'éviter les comportements à risques pour faire émerger de futures « générations sans carie ».

A plus long terme, réduire le recours aux soins prothétiques.

---

## Public

Jeunes adhérents MSA âgés de 3 à 24 ans.

---

## Modalités

La MSA adresse une invitation à bénéficier d'un bilan bucco-dentaire durant le premier trimestre de chaque année aux enfants et jeunes âgés de 3 à 24 ans. Des relances sont envoyées, une par courrier et une par sms durant le second et le troisième trimestre de chaque année en l'absence de consultation.

La prise de rendez-vous ne nécessite plus de bon de prise en charge. L'enfant ou le jeune, de 3 à 24 ans, peut bénéficier d'un rendez-vous « M'T dents tous les ans » chaque année civile, simplement en présentant la carte vitale du parent ou la sienne et la complémentaire santé.

L'assuré bénéficie d'une prise en charge par la MSA et la complémentaire santé (si le patient en a une) une fois par an entre le 1er janvier et le 31 décembre.

Les soins complémentaires et consécutifs peuvent également être pris en charge intégralement. Pour cela, ils doivent être réalisés dans les 6 mois suivant l'examen bucco-dentaire.

## Fiche 2

Référentes MSA : Peggy LENROUILLY  
Marie LECHARDOY

[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Mémo Santé Enfant

## Objectif

Proposer une offre de prévention et d'éducation à la santé aux familles via un canal numérique.

## Public

Les parents d'enfants de moins de 17 ans, quel que soit leur régime de sécurité sociale.

## Modalités

Le Mémo Santé Enfant (MSE) est un véritable « aide-mémoire », à destination des parents, pour suivre et compiler les données santé de leurs enfants (rendez-vous médicaux, vaccins, courbe de croissance...).

Cet outil numérique gratuit et sécurisé simplifie et facilite l'action des parents via l'envoi de notifications (rappel d'un rendez-vous médical par exemple). Il permet, à un seul endroit, de suivre et d'organiser tout ce qui a trait à la prévention santé des enfants.

Le MSE se décompose en fiche personnalisée pour chacun des enfants de la famille. Il est alimenté, d'une part, avec les données de remboursements et avec les informations remontées automatiquement en fonction de l'âge de l'enfant (recommandations sur les examens obligatoires, les vaccins...), et, d'autre part, avec les données saisies par les parents (taille, poids de l'enfant, etc).

Cet outil est ouvert aux assurés MSA depuis septembre 2020. Il peut désormais être activé par tous les parents, quel que soit leur régime d'affiliation, sur : [www.memo-sante-enfant.fr](http://www.memo-sante-enfant.fr)



Fiche 3

Référente MSA : Alicia RACINE  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)



# Bilan bucco-dentaire de la femme enceinte et en période post-natale

## Objectif

Inciter la femme enceinte et la mère à réaliser un bilan bucco-dentaire visant à la sensibiliser sur l'importance d'une bonne hygiène bucco-dentaire pour elle et son nourrisson ainsi qu'à vérifier son état bucco-dentaire.

Réitérer les conseils pour le bébé (nutrition, fluor, brossage, syndrome du biberon) délivrés pendant la grossesse et lutter contre les habitudes néfastes (tabac, alcool et autres substances).

## Public

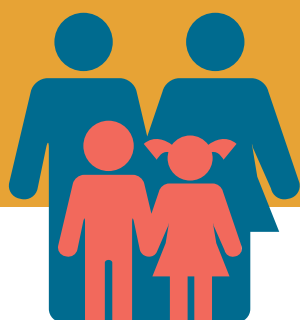
Ressortissantes agricoles entre le 4ème mois de grossesse et le dernier jour du 6ème mois suivant leur accouchement : bilan bucco-dentaire femme enceinte

Ressortissantes agricoles 6 mois après leur accouchement jusqu'à 12 mois après l'invitation : bilan bucco-dentaire en période post natale

## Modalités

La MSA envoie un courrier d'invitation à la femme enceinte âgée d'au moins 25 ans à son 4e mois de grossesse, pour qu'elle bénéficie d'un examen de prévention bucco-dentaire pris en charge sur présentation de sa carte Vitale et sa complémentaire santé si elle en a une.

Concernant la période post-natale, la MSA adresse à la mère une invitation à bénéficier d'un bilan bucco-dentaire, avec dispense de l'avance des frais, au cours du 5ème mois suivant la date de son accouchement, sous réserve que celui-ci soit effectué dans les 12 mois suivant la date d'envoi de l'invitation. A défaut de réalisation du bilan bucco-dentaire dans les 4 mois qui suivent le mois d'invitation, une relance est adressée à l'assurée.



**Fiche 4**

Référentes MSA : Peggy LENROUILLY  
Dr Marie LECHARDOY  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)



# Les P'tits Ateliers Nutritifs

## Objectif

Dans le cadre de son Plan Nutrition et Activité Physique et du parcours des 1 000 premiers jours de la vie lancé par le gouvernement, la MSA a mis en place cette première « classe virtuelle » visant à promouvoir les bons réflexes pour l'alimentation de l'enfant de 0 à 2 ans révolus.

## Public

Les parents d'enfants âgés de moins de 3 ans ainsi que les femmes dans leur dernier trimestre de grossesse, quel que soit leur régime de sécurité sociale.

## Modalités

Il s'agit d'ateliers animés par visioconférence par un réseau de diététicien.ne.s formé.e.s par la CCMSA. Ces ateliers permettent aux parents d'échanger entre pairs et d'acquérir des connaissances validées sur l'alimentation du jeune enfant en lien avec son développement psychomoteur. Ces ateliers offrent une information simple à comprendre dans une ambiance conviviale, en petit groupe, et sont proposés tout au long de l'année.

Jusqu'à trois ateliers peuvent être suivis, selon les préférences et disponibilités de chacun, sur les thématiques suivantes :

- l'équilibre alimentaire,
- la diversification alimentaire,
- le bon choix des produits.

Les P'tits Ateliers Nutritifs sont gratuits et ouverts à tous les parents quel que soit le régime de protection sociale, ils sont accessibles sur simple inscription depuis [www.happyvisio.com](http://www.happyvisio.com)



**Fiche 5**

Référente MSA : Alicia RACINE  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)

Tous publics

# Addictologie Promotion de la santé Prévention des cancers



## Coup de Pouce Prévention

### Objectif

Accompagner les porteurs de projets pour faire de leur projet une solution concrète et innovante pour les territoires.

### Public

Tous les acteurs agissant dans le domaine de la prévention.

### Modalités

Coup de Pouce Prévention est un appel à projets national initié par la MSA. En 2026 pour être éligibles, les projets doivent intégrer au moins un de ces critères :

- avoir un déploiement au sein d'un Territoire d'Intervention Prioritaire (TIP) identifié par la CCMSA,
- être en lien avec la thématique des addictions,
- se présenter sous un format d'actions « d'aller-vers » portées par les caisses de MSA pour faciliter la participation aux dépistages organisés des cancers,
- ou sous un format d'actions spécifiques portées par les caisses de MSA pour prévenir et réduire le mal-être en milieu agricole.

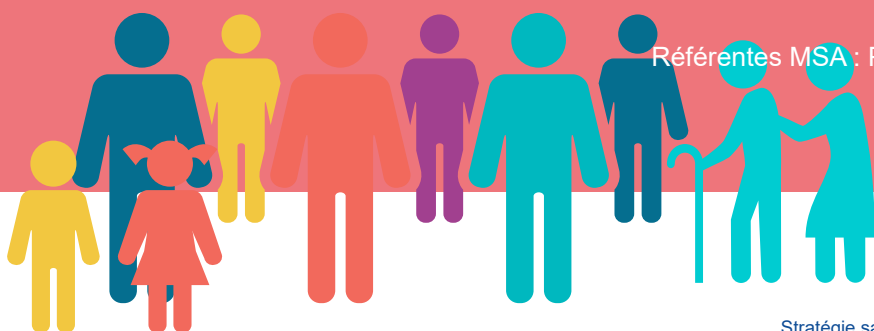
### Fiche 6

Référentes MSA : Pôle prévention et organisation des soins :

Dr Marie LECHARDOY

Clémence GODEFROY

[ods.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:ods.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Nutri'Déclic

## Objectif

Améliorer l'information nutritionnelle et promouvoir l'adoption de comportements favorables à la santé (alimentation et activité physique).

Prévenir les risques d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires et d'autres pathologies liées aux déséquilibres nutritionnels.

Faciliter l'accès à un accompagnement par des professionnels de santé et réduire ainsi les inégalités territoriales dans la prise en charge de troubles nutritionnels.

## Public

Assurés MSA.

## Modalités

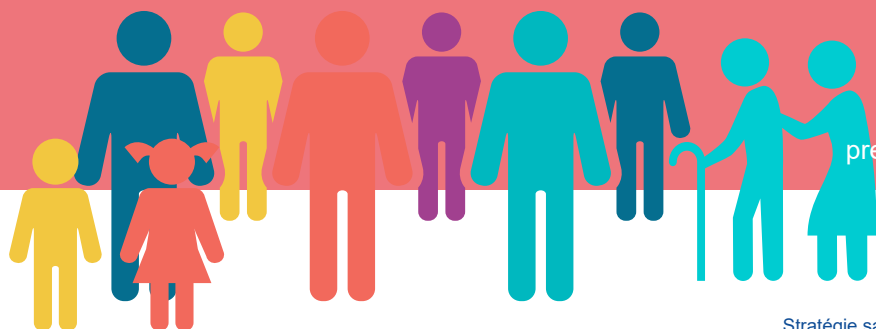
La MSA propose une prise en charge, sur prescription, de 3 consultations chez un.e diététicien.ne.

Cette prescription peut être effectuée :

- lors de la consultation de prévention des Instants Santé, Instants Santé Jeunes, Instants Déclic ou Instants Aidants,
- par un médecin généraliste sur signature d'une attestation à retourner à la MSA. Cette attestation peut être retrouvée en libre téléchargement sur le site internet de la MSA Haute-Normandie : <https://hautenormandie.msa.fr/lfp/nutri-declic>.

Fiche 7

Référente MSA : Peggy LENROUILLY  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# ET3P : Programme d'Education Thérapeutique pour les Personnes atteintes de Polypathologie

## Objectif

Conférer aux ressortissants agricoles et aux populations des territoires ruraux des compétences leur permettant de gérer leur situation et de mieux vivre avec leur maladie.

## Public

Patients atteints de pathologies cardiovasculaires et/ou de diabète et/ou de Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO), admis ou non en Affection de longue durée (ALD), quel que soit leur régime de protection sociale, ayant ou non désigné un médecin traitant dans la structure d'exercice coordonné impliquée dans le projet.

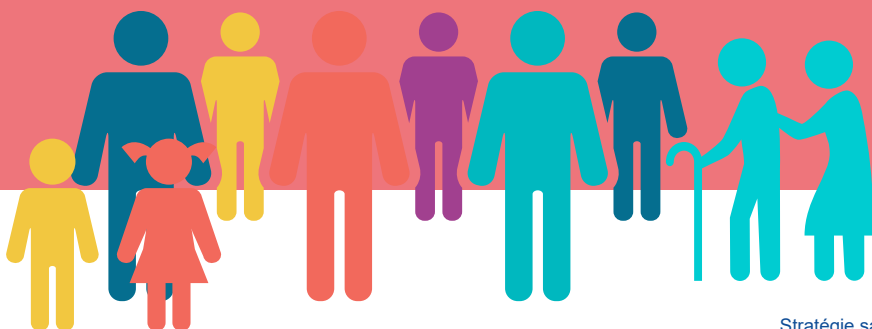
## Modalités

- Recruter et conventionner avec des équipes pluridisciplinaires au sein de structures d'exercice coordonné,
- Former ces équipes au programme ET3P de la MSA ; si besoin, la formation est entièrement prise en charge par la MSA.
- Réaliser des séances d'éducation thérapeutique au sein des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) sous le format d'une séance individuelle et de 3 séances collectives («ma maladie et mon traitement», «situation à risque et activité physique», «nutrition et relation avec l'entourage») ainsi qu'un bilan individuel.
- Recueillir les données d'évaluation.

L'équipe est rémunérée par un forfait de 1 800 € pour un cycle éducatif complet (recrutement, diagnostic éducatif, séances collectives, bilan individuel, saisie et envoi des tableaux de bord).

## Fiche 8

Référentes MSA : Dr Marie LECHARDOY  
Clémence GODEFROY  
[ods.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:ods.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Actions d'information en prévention santé

## Objectif

Diffuser gratuitement auprès du public et le plus largement possible des informations fiables et certifiées relatives à la santé, aux produits de la santé, ainsi qu'à l'offre sanitaire et médico-sociale.

## Public

Tous publics.

## Modalités

Les actions d'information en santé peuvent être initiées par la MSA Haute-Normandie, après étude des besoins territoriaux ou fonction des besoins relevés par les structures partenaires. Ces actions doivent prendre en compte le principe de littératie en santé, nouveau déterminant de santé publique. Celui-ci inclut la motivation et les compétences des individus à comprendre, évaluer et utiliser l'information pour prendre des décisions sur leur santé.

Pour être initiées et financées, ces actions doivent impérativement garantir l'intégralité des dispositions suivantes :

- viser la diffusion d'une information santé fiable, crédible et utile aux populations ciblées,
- permettre d'améliorer les connaissances de ces populations cibles sur les thématiques abordées,
- concerner une ou plusieurs thématique(s) prioritaire(s) en santé publique (cf. Stratégie Nationale de santé et Plan Priorité Prévention) et intégrer les priorités du territoire d'intervention (cf. Plan Régional de Santé),
- être réalisées avec des partenaires publics extérieurs ou privés et bénéficier de plusieurs financements,
- être réalisées au cours de l'année civile,
- ne pas être redondantes avec une campagne d'information nationale pilotée par les pouvoirs publics, les agences nationales sanitaires et sociales, les régimes d'assurance maladie.

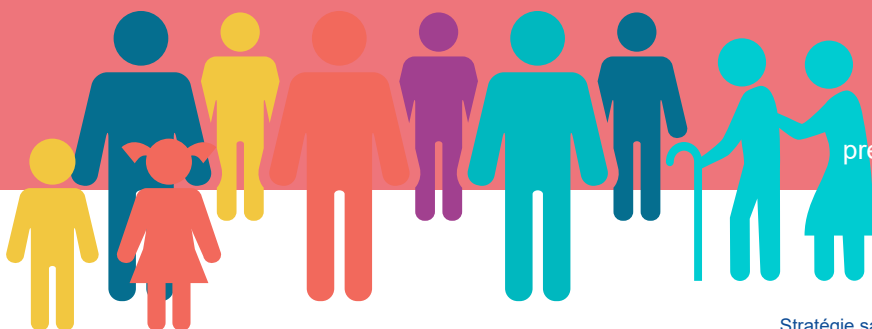
L'impact (évaluable) de ces actions doit permettre d'améliorer la prise en charge globale des personnes et simplifier l'adoption de comportements préventifs.

Pour illustration, voici quelques thématiques d'actions conduites dans ce cadre au cours des années précédentes :

- ateliers prévention santé en chantier d'insertion (sommeil, vie affective et sexuelle, addictions, etc.),
- sensibilisations en établissements scolaires agricoles (précarité menstruelle, promotion de l'égalité hommes-femmes, prévention des violences et discriminations, exposition aux écrans, nutrition, lutte contre les addictions),
- action citoyenne d'éducation à la santé "Devenez Ambassadeur pour Octobre rose !"

## Fiche 9

Référente : Alicia RACINE  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Entretien motivationnel d'aide à l'arrêt du tabac et à la réduction de la consommation d'alcool

## Objectif

Renforcer la motivation d'une personne dans sa réduction ou son arrêt tabagique et/ou sa consommation d'alcool et inciter son engagement vers le changement.

## Public

Assurés à partir de 25 ans sous-consomphants de soins qui participent aux dispositifs Instants Santé ou Instants Déclic.

## Modalités

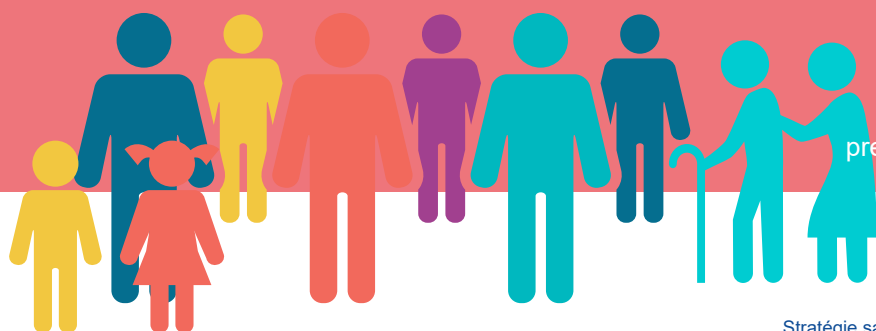
L'entretien motivationnel d'aide à l'arrêt du tabac et à la réduction de la consommation d'alcool est réalisé lors de l'entretien par l'infirmier des dispositifs Instants Santé et Instants Déclic sur demande des assurés.

Cet entretien motivationnel est un style de conversation collaboratif permettant de renforcer la motivation propre d'une personne et son engagement vers le changement.

L'assuré peut bénéficier d'une prescription de substituts nicotiniques.

**Fiche 10**

Référente MSA : Peggy LENROUILLY  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Champ'libre, un espace pour soi

## Objectif

Améliorer la connaissance des jeunes sur les conduites à risque et les méfaits liés aux addictions (déconstruire les idées reçues, dénormaliser la consommation).

Améliorer la connaissance des jeunes et de l'équipe éducative de l'établissement sur l'existence des structures locales d'aide et d'accompagnement, dont les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) et rappeler celles proposées dans l'établissement.

Augmenter le recours aux CJC pour les jeunes aux usages problématiques, au sein de l'établissement d'enseignement ou en dehors.

## Public

Les élèves des établissements de l'enseignement agricole de 14 à 18 ans et particulièrement les jeunes ayant des consommations ou comportements à risque.

L'équipe de l'établissement dans le cadre d'une intervention de sensibilisation à la prévention des conduites addictives et des comportements à risque.

## Modalités

Cette action requiert une mobilisation tripartite de la MSA, de la CJC du territoire et de l'établissement d'enseignement agricole demandeur (lycée agricole, MFR, CFA).

Elle se déroule en 4 étapes :

**1/ Réunion de sensibilisation à la thématique avec les professionnels de l'équipe éducative** : ce temps de 2h animé par les professionnels de la CJC vise à présenter l'action à l'équipe éducative (cadre, enjeux, modalités), la CJC (rôle, fonctionnement, modalités d'orientation) et les postures éducatives et préventives adaptées pour prévenir les conduites addictives chez les jeunes.

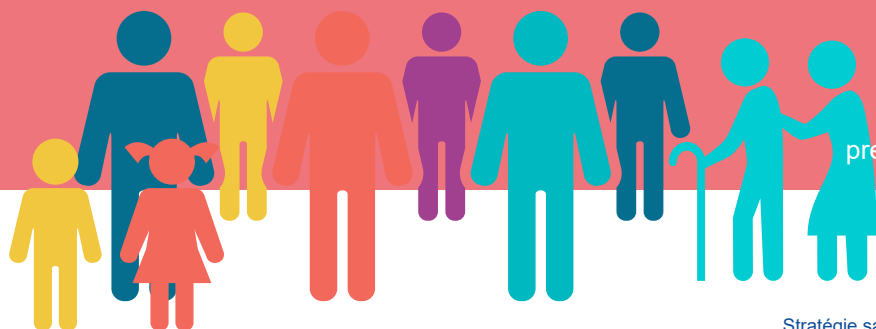
**2/ Séquence collective d'information destinée à tous les jeunes de l'établissement** : les professionnels de la CJC proposent à l'ensemble des jeunes une sensibilisation de 3h aux conduites addictives, dans une dynamique interactive et bienveillante. Durant cette séquence, la CJC est également présentée afin de la faire connaître aux jeunes et de les informer de l'existence des permanences dans l'établissement ainsi que ses conditions d'accès.

**3/ 3 ateliers de prévention d'1h30 animés par les professionnels de la CJC auprès des jeunes d'une même classe visant à les informer sur les conduites addictives et les comportements à risques, à agir face à la pression et à l'influence et à explorer les alternatives aux conduites à risques.**

**4/ 3 permanences individuelles du CJC menées dans l'établissement** : la CJC propose 3 permanences de 2 heures au cœur de l'établissement, ouvertes à l'ensemble des élèves auxquels offrir un espace d'écoute, d'échanges et d'orientation confidentiel sur la question des conduites addictives et sur leur mal-être éventuel.

Fiche 11

Référente MSA : Alicia RACINE  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr





# Bilan bucco-dentaire des personnes de plus de 60 ans

## Objectif

Inciter un maximum de personnes âgées de 60 ans, et notamment celles atteintes d'une Affection de Longue Durée (ALD) pour insuffisance cardiaque ou diabète, à réaliser un bilan bucco-dentaire pour qu'elles bénéficient de soins et de conseils d'hygiène bucco-dentaire personnalisés.

## Public

Les personnes atteignant leur 60ème anniversaire (ayants ou ouvrants droit aux prestations maladie de la MSA) non-consomphants d'acte dentaire dans les 12 mois précédant leur anniversaire.

## Modalités

- La MSA adresse aux ressortissants agricoles atteignant l'âge de 60 ans et n'ayant pas bénéficié d'acte dentaire dans les 12 mois précédant leur anniversaire, une invitation à bénéficier d'un bilan bucco-dentaire avec dispense d'avance des frais, sous réserve que celui-ci soit effectué dans les 12 mois qui suivent la date d'envoi de l'invitation.
- A défaut de la réalisation d'un bilan bucco-dentaire dans les 4 mois qui suivent l'invitation, une relance est adressée uniquement aux non-consomphants
- Les soins de suite sont pris en charge selon le droit commun.

**Fiche 12**



Référentes MSA : Peggy LENROUILLY  
Dr Marie LECHARDOY  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)



# Prévention de la carie de la petite enfance

## Objectif

Promouvoir la santé bucco-dentaire des enfants par les parents, dès le plus jeune âge pour réduire la prévalence carieuse.

Améliorer les connaissances des parents sur les comportements favorables à la santé bucco-dentaire des jeunes enfants.

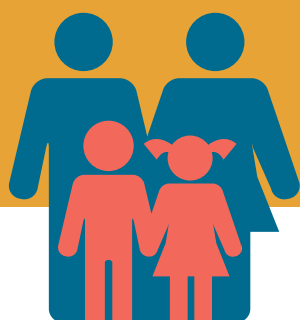
Encourager les bonnes pratiques dès le plus jeune âge en matière de santé bucco-dentaire.

## Public

Les parents dont l'enfant fête son premier anniversaire.

## Modalités

Les parents dont l'enfant va fêter son premier anniversaire reçoivent un courrier accompagné d'un flyer d'information sur la carie de la petite enfance et sur les gestes d'hygiène bucco-dentaire à adopter, ainsi qu'une brosse à dent adaptée à l'âge de l'enfant.



**Fiche 13**

Référentes MSA : Peggy LENROUILLY  
Dr Marie LECHARDOY  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)



# Tout sourire !

## Objectif

Améliorer la santé bucco-dentaire d'adultes en situation de handicap accueillis dans certains établissements par la réduction de l'incidence des pathologies bucco-dentaires.

## Public

Les adultes en situation de handicap accueillis dans des établissements collectifs tels que :

- les Entreprises Adaptées (EA).
- des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) : établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT), foyers de vie, foyers d'hébergement, services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

En cible secondaire, les professionnels de l'établissement accompagnant les usagers dans leur quotidien (personnel médico-socio-éducatif) afin de relayer les messages de prévention.

## Modalités

• «Tout sourire» est une action avec un cycle de 2 ateliers (à minima) menés en présentiel dans un établissement le même jour ou à des jours différents.

- 1 atelier de 2h pour les professionnels accompagnants qui vise à s'interroger sur les habitudes d'hygiène bucco-dentaire au sein de l'établissement et sur des actions simples à mettre en place pour les améliorer.

- 1 ou plusieurs ateliers de 1h pour le public cible (pour faire évoluer leurs pratiques) avec la participation de professionnels accompagnants en tant que co-animateurs.

• Des actions de suite, sur la base du volontariat, peuvent ensuite être menées par les professionnels pour accompagner les publics cibles à faire évoluer leurs pratiques d'hygiène bucco-dentaire.

Le bilan des ateliers et des actions est mené par l'animateur, conjointement avec des représentants de l'établissement et des usagers, 3 mois après la réalisation des ateliers.

## Fiche 14

Référentes MSA :

Normandie - Sylvie Hubert

Haute-Normandie - Dr Marie LECHARDOY  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Bilan bucco-dentaire intégré aux bilans de prévention santé

## Objectif

Informer et sensibiliser l'adhérent à l'importance d'un suivi régulier chez le chirurgien-dentiste et lui proposer un bilan bucco-dentaire avec le chirurgien-dentiste de leur choix.

## Public

Personnes ayant participé aux Instants santé, Mon bilan prévention en approche ciblée, Instants santé jeunes, Instants aidants ou Instants déclic.

## Modalités

Lors de la participation aux bilans de prévention MSA, les professionnels accompagnants informent et sensibilisent l'adhérent à l'importance d'un suivi régulier chez le chirurgien-dentiste.

Lors de leur entretien motivationnel (en présentiel ou par téléphone), les infirmiers peuvent proposer aux assurés, n'ayant eu ni conseil de prévention, ni suivi dentaire depuis plus d'un an, un examen bucco-dentaire. Dans ce cadre, un bon de prise en charge et une enveloppe T sont envoyés par courrier à l'assuré.

Lors de la consultation de prévention, le médecin peut également proposer aux assurés un bilan bucco-dentaire si celui-ci n'a pas été recommandé lors de l'entretien infirmier, en cochant la case correspondante dans le dossier médical qu'il retourne à la MSA. Un bon de prise en charge et une enveloppe T sont envoyés par courrier à l'assuré.

Les assurés peuvent réaliser leur examen bucco-dentaire avec leur chirurgien-dentiste habituel ou avec un chirurgien-dentiste de leur choix.

## Fiche 15

Référentes MSA : Peggy LENROUILLY  
Dr Marie LECHARDOY  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Conférences en ligne

## Objectif

Permettre l'accès à des conférences de prévention en ligne sur un espace dédié à l'ASEPT Normandie sur le site de notre partenaire [www.happyvisio.com](http://www.happyvisio.com), afin de transmettre des messages de prévention sur des sujets variés pour répondre aux attentes de chacun, communiquer une information de qualité en mettant les usagers en lien direct avec des professionnels experts des sujets traités.

## Public

Ouvert aux séniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

## Modalités

Lors de l'inscription sur le site Happy Visio, indiquer le code de connexion fourni afin de bénéficier gratuitement des programmes en ligne selon votre département de résidence : ASEPT 14, ASEPT 27, ASEPT 50, ASEPT 61, ASEPT 76.

Une newsletter est ensuite adressée pour informer des programmes de la semaine à venir.

Vous y retrouverez de nombreuses thématiques proposées (numérique, santé et bien-être, culture, vie pratique) et une diversité d'activités (activité physique adaptée, pilates, Qi Gong, stretching, quizz, dictées, relaxation, etc.).

**Fiche 16**



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)



# Spectacles de prévention santé

## Objectif

L'ASEPT Normandie travaille avec des compagnies théâtrales qui proposent deux types de spectacles :

- théâtre-forum : interaction avec le public entre chaque saynète,
- théâtre-débat : échange, discussion avec le public à l'issue du spectacle.

Ces spectacles ont été écrits à la demande des acteurs nationaux de la prévention de la perte d'autonomie en faveur des personnes âgées et notamment des caisses de l'Inter régime retraite (CARSAT, MSA, CNRACL...), dans le but de promouvoir le « Bien vieillir », favoriser un regard positif sur la retraite et faire prendre conscience des possibilités pour une retraite heureuse.

## Public

Ouvert aux seniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

## Modalités

Ces spectacles sont mis en place à la demande de différents partenaires locaux souhaitant dynamiser leurs territoires. Intégralement financées par le biais de subventions, ces actions sont offertes aux retraités.

Pour en savoir plus et connaître l'agenda des interventions, rendez-vous sur le site [asept-normandie.fr](http://asept-normandie.fr)

Fiche 17



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)



## Bien-être à la retraite

### Objectif

Les conférences et ateliers sur le thème du «Bien-être à la retraite» ont pour objectifs d'aider les séniors à préserver leur capital santé le plus longtemps possible en abordant les différentes problématiques liées au vieillissement, à identifier leurs besoins et à trouver des solutions simples et concrètes.

### Public

Ouvert aux séniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

### Modalités

Les conférences et ateliers d'initiation à la prévention santé sont mis en place à la demande de différents partenaires locaux souhaitant dynamiser leurs territoires. Animées par des professionnels de santé et intégralement financées par le biais de subventions, ces actions sont offertes aux retraités.

Pour en savoir plus et connaître l'agenda des interventions, rendez-vous sur le site [asept-normandie.fr](http://asept-normandie.fr)

Fiche 18



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)



# Activité physique adaptée

## Objectif

Pratiquer une activité physique après 65 ans est capital et à la portée de tous, selon ses capacités. Car avancer en âge ne signifie pas devoir renoncer à son bien-être ! Au fur et à mesure que les années passent, il est même fortement recommandé de redoubler de vigilance quant à sa condition physique. En effet, au même titre que l'alimentation, le sommeil et la stimulation cognitive, l'activité physique est un élément essentiel au maintien d'une bonne santé.

## Public

Ouvert aux seniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

## Modalités

Au même titre que l'alimentation, le sommeil et la stimulation cognitive, l'activité physique est un élément essentiel au maintien d'une bonne santé. Peur de tomber, mobilité réduite, manque de motivation : les personnes ont tendance à moins bouger avec l'avancée en âge. Pourtant, la sédentarité est néfaste pour la santé et peut entraîner la perte d'autonomie. Continuer à pratiquer une activité physique est capital et à la portée de chacun selon ses capacités. Ces ateliers favorisent également le lien social et ont un effet indéniable sur le moral et la confiance en soi.

L'ASEPT Normandie propose différents ateliers destinés aux seniors retraités de plus de 55 ans et sans contre-indication médicale :

- danse de salon, en ligne ou d'expression,
- marche nordique,
- self défense,
- pilates, yoga, gym douce.

Pour en savoir plus et connaître l'agenda des interventions, rendez-vous sur le site [asept-normandie.fr](http://asept-normandie.fr)

Fiche 19



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)



## Nutrition

### Objectif

En vieillissant, l'organisme se modifie. Contrairement aux idées reçues, les besoins ne diminuent pas avec l'âge. Une alimentation adaptée aux besoins nutritionnels et une activité physique quotidienne aident à se protéger contre certaines maladies (ou à retarder leur apparition).

Quel que soit l'âge, il est important de « manger mieux » sans oublier les notions de plaisir et de convivialité. Ces ateliers permettent d'acquérir de bonnes connaissances sur l'équilibre et les besoins alimentaires, d'apprendre à dissocier les messages publicitaires des messages nutritionnels et de sensibiliser les personnes aux pathologies chroniques.

### Public

Ouvert aux seniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

### Modalités

Une alimentation saine et équilibrée est une des principales clés du bien vieillir. A cause des modifications de l'appétit, du goût... liées à l'avancée en âge, les seniors ont tendance à moins manger et à avoir une alimentation déséquilibrée. Certaines pathologies peuvent alors apparaître et diminuer leur autonomie. Quel que soit l'âge, il est important de « manger mieux » sans oublier les notions de plaisir et de convivialité.

Ces ateliers vous permettront de faire un focus sur des thèmes que vous aurez définis avec les autres participants du groupe (exemples : comment manger équilibré avec un budget restreint, la lecture des étiquettes, l'alimentation et le sommeil...).

Pour en savoir plus et connaître l'agenda des interventions, rendez-vous sur le site [asept-normandie.fr](http://asept-normandie.fr)

Fiche 20



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)



# Stimulation cognitive / Mémoire

## Objectif

Avec l'avancée en âge, on peut avoir le sentiment que notre mémoire fonctionne moins bien, que les difficultés de mémoire sont plus fréquentes et plus gênantes. Pourtant, l'âge n'en est pas la seule cause. Mieux connaître sa mémoire, la faire fonctionner régulièrement, autrement et changer quelques habitudes peuvent permettre de retrouver confiance en soi.

## Public

Ouvert aux seniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

## Modalités

L'ASEPT Normandie propose des ateliers conviviaux et d'échanges autour de la mémoire incluant des jeux, des quiz ou des mises en situation.

Pour en savoir plus et connaître l'agenda des interventions, rendez-vous sur le site [asept-normandie.fr](http://asept-normandie.fr)

Fiche 21



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)



# Le sommeil, c'est la santé !

## Objectif

De plus en plus de personnes se plaignent de leur sommeil et consomment « une pilule pour dormir ». Or, la moitié des insomnies sont améliorées par une simple information sur le déroulement d'une nuit de sommeil et l'influence de l'éveil.

Connaître l'architecture du sommeil, la régulation du cycle veille/sommeil, c'est déjà faire un pas vers de meilleures nuits.

## Public

Ouvert aux séniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

## Modalités

Les conférences et ateliers d'initiation à la prévention santé sont mis en place à la demande de différents partenaires locaux souhaitant dynamiser leurs territoires. Animées par des professionnels de santé et intégralement financées par le biais de subventions, ces actions sont offertes aux retraités.

Pour en savoir plus et connaître l'agenda des interventions, rendez-vous sur le site [asept-normandie.fr](http://asept-normandie.fr)

Fiche 22



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)



# Objectif



**Améliorer la prévention  
en santé de la population agricole  
et des territoires ruraux  
en améliorant la couverture  
vaccinale et le dépistage  
organisé**





# Vaccination contre les infections à papillomavirus humains

## Objectif

Augmenter le taux de couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus humains (HPV) chez les populations ciblées.

## Public

Les jeunes filles et garçons de 11 à 19 ans.

## Modalités

Ce vaccin permet d'éviter 90 % des infections à l'origine des cancers induits par les HPV (col de l'utérus, anus, pénis, cavité orale, larynx...). A ce titre, il est recommandé pour toutes les jeunes filles et jeunes garçons âgés de 11 à 14 ans révolus avec un schéma à double dose à 5 mois d'intervalle. Plus efficace chez les jeunes n'ayant pas encore eu de relation sexuelle, il peut néanmoins être réalisé en rattrapage. Il est recommandé pour les non-vaccinés de 15 à 19 ans révolus, 3 doses sont alors nécessaires.

Afin d'augmenter le taux de couverture vaccinale chez les jeunes de 11 à 14 ans, des campagnes de vaccination contre les infections à papillomavirus humains, pilotées par les ARS, sont organisées dans les collèges pour l'ensemble des élèves de 11 à 14 ans depuis 2023. Etant donné la nette augmentation de la couverture vaccinale, cette campagne a été reconduite pour la rentrée 2025-2026 avec une extension à la vaccination contre les méningocoques. Par ailleurs, les parents peuvent faire vacciner leur(s) enfant(s) en ville, notamment lors des examens de suivi médical des tranches d'âge 11-13 ans et 15-16 ans.

Pour mobiliser ses jeunes adhérents et leurs familles dans cette démarche, la MSA réalise diverses campagnes d'information à destination des parents et des jeunes concernés :

- Une information sur la vaccination HPV est intégrée dans le courrier sur l'examen obligatoire des 11-13 ans à la date d'anniversaire des 11 ans de l'enfant.
- L'envoi d'un sms sur les vaccinations HPV/méningocoques à J+7 de l'envoi du courrier permet de renforcer la visibilité du courrier.
- L'envoi d'une campagne par emailing le mois qui suit la date d'anniversaire des 11 ans de l'enfant permet de renforcer également la visibilité des deux modalités précédentes.
- Une information sur la vaccination HPV est intégrée au courrier sur l'examen obligatoire des 15-16 ans à la date d'anniversaire des 15 ans de l'enfant.
- Un SMS est envoyé au sujet des vaccinations HPV/méningocoques à J+7 de l'envoi d'un courrier pour les enfants n'ayant eu aucune consommation de vaccin HPV ou méningocoques entre 11 ans et 14 ans révolus.

Ce vaccin est pris en charge par l'Assurance Maladie. Sur prescription médicale, il est ainsi remboursé à 65 % par la MSA. Les organismes complémentaires complètent usuellement ce remboursement.

Toutefois, afin d'offrir à toutes les familles la possibilité de recourir au vaccin HPV sans reste à charge, un dispositif "Zéro frais" a été initié.

**Fiche 23**

Référente MSA : Alicia RACINE  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr





# Vaccination contre la grippe

## Objectif

Atteindre un taux de couverture vaccinale d'au moins 75 % dans tous les groupes à risque.

## Public

Les personnes qui peuvent bénéficier de la prise en charge de la vaccination contre la grippe :

- les enfants à partir de l'âge de 6 mois,
- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes atteintes de l'une des douze Affections de Longue Durée (ALD) répertoriées dans ce cadre,
- les personnes exposées aux virus influenza porcins et aviaires dans le cadre professionnel.

Sont ainsi concernés les professionnels suivants :

- éleveurs et leurs familles
- techniciens de coopératives
- vétérinaires avicoles
- ouvriers agricoles en production porcine
- régisseur en agriculture porcine
- personnels de parcs zoologiques
- équipes d'intervention et de ramassage
- personnels des abattoirs
- personnel de livraison et transport de volailles
- personnel technique de laboratoires vétérinaires
- commerçants en volaille vivante et de rente, etc.

## Modalités

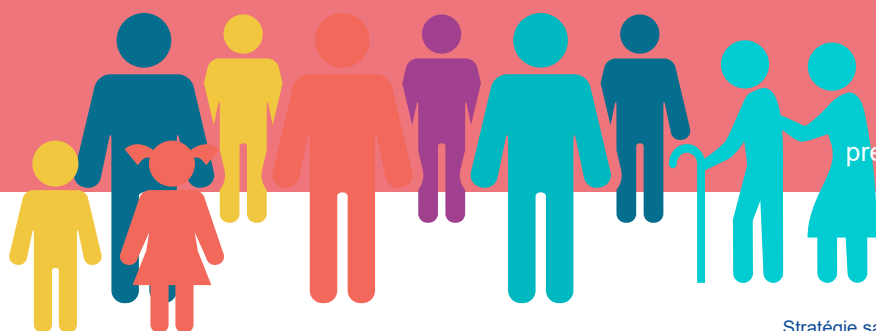
La MSA Haute-Normandie cible ses adhérents concernés par la campagne vaccinale et les invite en leur adressant un bon de prise en charge.

Ce bon leur permet de retirer leur vaccin en pharmacie sans prescription médicale, et de se faire vacciner par le professionnel de santé de leur choix : médecin, infirmier(e) libéral(e), sage-femme ou pharmacien.

Un dispositif de relance est activé pour mobiliser les cibles non vaccinées.

Fiche 24

Référente MSA : Alicia RACINE  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

## Objectif

Augmenter le taux de participation au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus chez les populations ciblées.

## Public

Les femmes âgées de 25 à 65 ans. Entre 25 et 30 ans : si les 2 premiers tests de dépistage réalisés à 1 an d'intervalle sont normaux, le test suivant est à réaliser 3 ans après. Dès 30 ans, un test HPV doit être réalisé, si la recherche est négative, le prochain est à réaliser dans 5 ans.

## Modalités

Sont invitées (par courrier) à effectuer un frottis auprès des professionnels de santé agréés, les femmes âgées de 25 à 65 ans, n'ayant pas eu de test de dépistage par frottis du col cervico-utérin depuis 3 ans.

Dans le cadre du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus, il est possible de prendre rendez-vous pour la réalisation d'un prélèvement auprès :

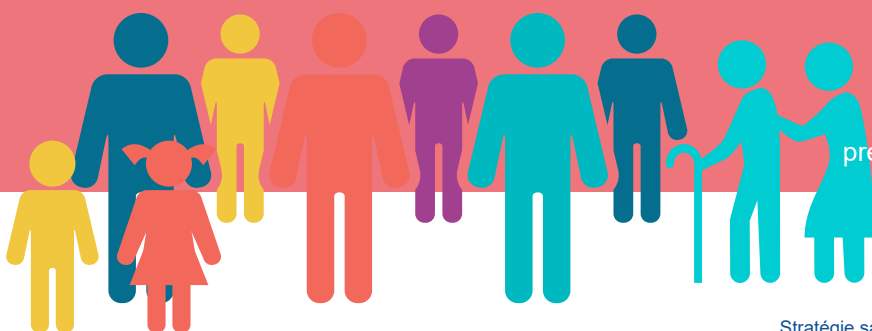
- d'un gynécologue,
- d'un médecin généraliste,
- d'une sage-femme,
- d'un centre de santé, un centre mutualiste, un centre de planification et d'éducation familiale ou d'un hôpital,
- d'un laboratoire de biologie médicale ou d'un cabinet médical d'anatomo-cytopathologie (sur présentation du courrier d'invitation ou d'une prescription médicale).

La MSA prend en charge, pour les femmes ciblées, les prestations suivantes :

- l'analyse des tests à 100 % sans avance de frais de la part de l'assurée,
- la consultation, le prélèvement à 70 % sur la base du tarif conventionnel.

Fiche 25

Référente MSA : Alicia RACINE  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr





# Dépistage organisé du cancer du sein

## Objectif

Augmenter le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein chez les populations ciblées.

## Public

Les femmes âgées de 50 à 74 ans à risque moyen de cancer du sein (sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier). Leur participation au dépistage organisé est préconisée tous les 2 ans. Les femmes à risque élevé font l'objet d'une surveillance particulière.

## Modalités

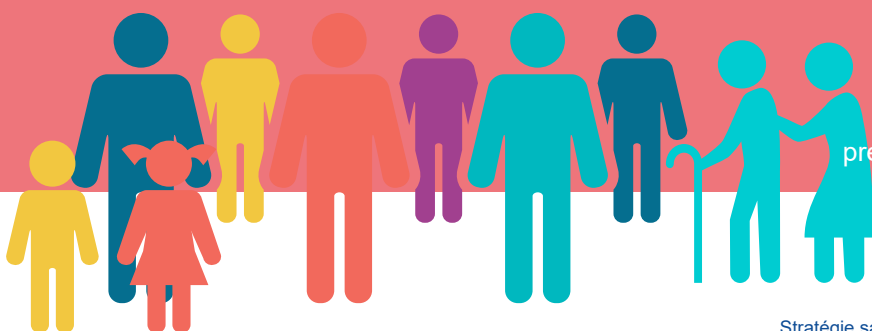
Les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées tous les 2 ans par courrier de la MSA à se rendre chez un radiologue agréé dont les coordonnées figurent dans la liste jointe au courrier.

La MSA prend en charge à 100 %, pour les femmes ciblées, les prestations suivantes :

- examen clinique des seins proposé lors de la visite de dépistage,
- seconde lecture systématique des mammographies par un second radiologue,
- bilan diagnostic immédiat en cas de mammographie positive, pour minimiser le délai d'une éventuelle prise en charge et éviter une attente angoissante,
- remise d'un compte-rendu provisoire de la mammographie par les centres de radiologie dans l'attente de la 2ème lecture.

Fiche 26

Référente MSA : Alicia RACINE  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Dépistage organisé du cancer colorectal

## Objectif

Augmenter le taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal chez les populations ciblées.

## Public

Les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans à risque moyen de cancer colorectal (sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier). Leur participation au dépistage organisé est préconisée tous les 2 ans.

## Modalités

Les adhérents de 50 à 74 ans sont invités tous les 2 ans par courrier à se faire dépister. Les personnes n'ayant pas réalisé le test de dépistage sont relancées une première fois 5 mois après l'invitation et une seconde fois 10 mois après l'invitation.

Il est actuellement possible de commander son kit de dépistage sur [monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr) ou bien, avec ou sans invitation, auprès d'un pharmacien, d'un médecin à l'occasion d'une consultation (généraliste, gynécologue, gastro-entérologue) ou d'un Infirmier Diplômé d'Etat.

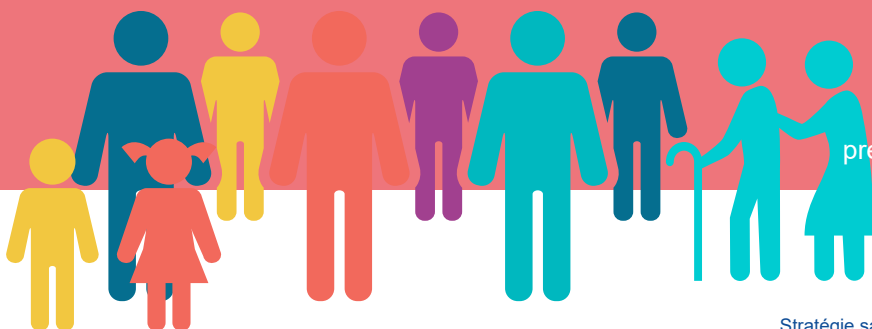
Le test, une fois réalisé, est à envoyer au laboratoire de biologie médicale dont l'adresse est indiquée sur l'enveloppe T fournie avec le test.

La MSA prend en charge à 100 %, pour les personnes ciblées, les prestations suivantes :

- test immunologique et frais d'envoi aux médecins par convention de groupement interrégimes,
- indemnisation des médecins généralistes pour la remise du test immunologique à leurs patients via une convention avec la CNAM,
- la rémunération des frais d'analyse des tests des assurés MSA dépistés et facturés par feuille de soin électronique par le(s) centre(s) de lecture des laboratoires.

Fiche 27

Référente MSA : Alicia RACINE  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Objectif

# 3



**Prévenir et protéger  
les assurés  
des risques rencontrés  
dans l'environnement  
professionnel**



# Promouvoir la prévention des risques professionnels auprès des jeunes

## Objectif

Intégrer la Santé et Sécurité au Travail (SST) dans l'enseignement agricole des jeunes tout au long de leur parcours scolaire, notamment lors de stages ou de périodes d'apprentissage en milieu de travail.

---

## Public

Jeunes dans les établissements d'enseignement agricole.

---

## Modalités

Mettre en place des actions avec des équipes pédagogiques et des jeunes dans un cadre partenarial grâce à la déclinaison de la convention cadre de l'enseignement agricole pour la région Normandie,

Faciliter les collaborations entre établissements scolaires et le service SST de la MSA Haute-Normandie et développer des actions de formation et de sensibilisation en fonction des besoins des jeunes.

Co-construire et dynamiser des outils de prévention à destination des jeunes et des équipes en établissements. A ce titre, le service SST développe une application mobile en collaboration avec un établissement scolaire.

**Fiche 28**

Référents MSA : Conseillers en prévention des risques professionnels  
[contactprp@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactprp@hautenormandie.msa.fr)





# Accompagnement et prévention des troubles musculo squelettiques (TMS) et/ou des troubles psycho-sociaux (TPS)

## Objectif

Prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) et/ou les risques psycho-sociaux (TPS) dans les entreprises en abordant la problématique en prévention primaire et par une approche globale et participative.

Accompagner l'entreprise dans les transformations de l'organisation de travail et des situations de travail pour développer la santé comme source de performance.

## Public

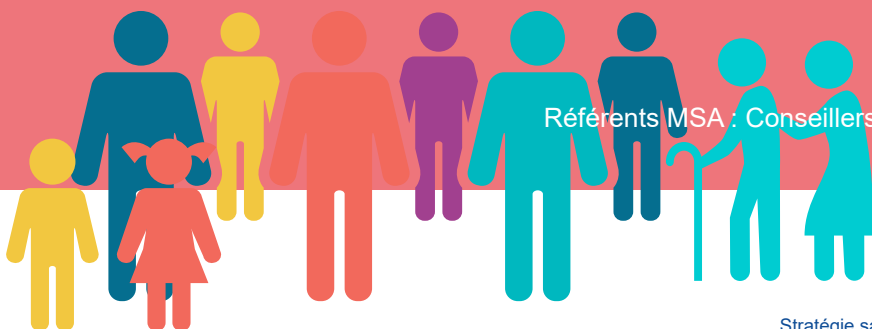
Chefs d'entreprises, exploitants et salariés.

## Modalités

- Construire et déployer des interventions en pluridisciplinarité selon le processus suivant :
  - repérer et prioriser : choisir une entreprise, un secteur prioritaire, une filière,
  - mobiliser : motiver tous les acteurs, les informer et leur faire comprendre les enjeux de la démarche de prévention,
  - investiguer : analyser et comprendre les situations de travail,
  - agir sur la transformation des situations de travail,
  - évaluer l'impact des évolutions.
- Mener des actions de prévention en observant, questionnant et analysant le travail réel, dans une posture d'accompagnement.

Fiche 29

Référents MSA : Conseillers en prévention des risques professionnels  
[contactprp@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactprp@hautenormandie.msa.fr)





# Aménagement et/ou conception de bâtiments

## Objectif

La prévention des risques professionnels commence dès la conception des lieux de travail. Une porte mal positionnée, mal dimensionnée ou une hauteur de seuil inadaptée peuvent être sources d'accidents et de maladies professionnelles : troubles musculo-squelettiques (TMS), risques de chute... C'est ce que l'on appelle la « prévention primaire ». Ce mode d'action est l'un des plus pertinents pour lutter contre la désinsertion professionnelle.

Le projet consiste à accompagner l'entreprise dans ses projets de conception, de transformation ou d'aménagement de ses locaux en incluant une réflexion sur les organisations de travail ou encore dans les choix matériels, dans une démarche globale de prévention primaire des risques professionnels.

## Public

Chefs d'entreprises, exploitants et salariés agricoles.

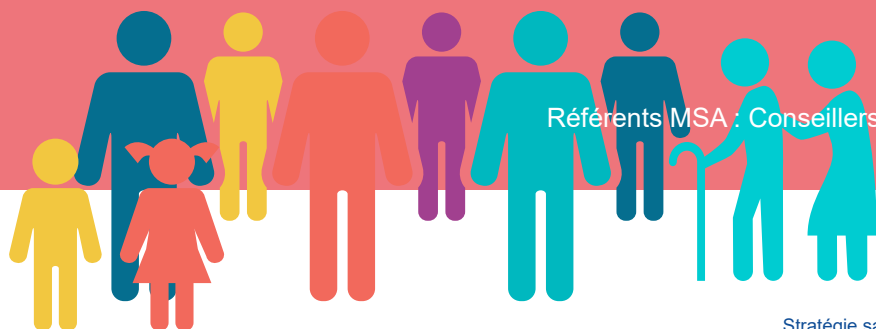
## Modalités

Accompagner les entreprises, toutes filières confondues, à la conception et à l'aménagement de locaux :

- constitution de groupes de travail pluridisciplinaires avec la participation active des chefs d'entreprise et des salariés,
- établissement d'un diagnostic avec la mise en place de plans d'actions,
- recherche de ressources.

Fiche 30

Référents MSA : Conseillers en prévention des risques professionnels  
[contactprp@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactprp@hautenormandie.msa.fr)





# Prévention du risque chimique

## Objectif

Accompagner les entreprises à la réalisation de l'évaluation du risque chimique.

## Public

Exploitants et salariés agricoles.

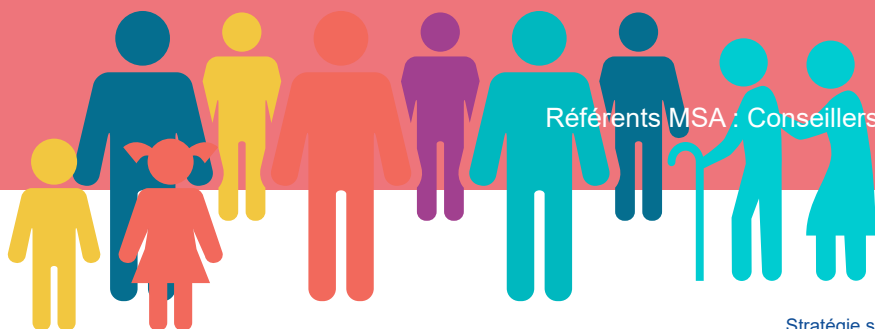
## Modalités

Accompagnement des entreprises, toutes filières confondues, à la réalisation de l'évaluation du risque chimique grâce :

- à plusieurs stratégies de repérage : fiche d'entreprise, visite terrain (étude de poste, aide financière...), stage 21 heures...
- aux partenariats externes (interprofessions, chambre d'agriculture, élus...),
- aux partenariats internes (action sociale, animation des territoires, relation adhérent).
- à la mise en place des mesures de prévention nécessaires (achat de matériels, métrologie, formations/sensibilisations...).

Fiche 31

Référents MSA : Conseillers en prévention des risques professionnels  
[contactprp@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactprp@hautenormandie.msa.fr)





# Prévention du risque machine et du risque routier

## Objectif

Prévenir le risque routier et les risques liés à l'utilisation de machines (fixes et mobiles) en agriculture en :

- développant la prévention primaire sur ces types de risques,
- accompagnant la mise en œuvre de mesures de prévention.

## Public

Exploitants, salariés et jeunes en formation scolaire ou professionnelle agricole.

## Modalités

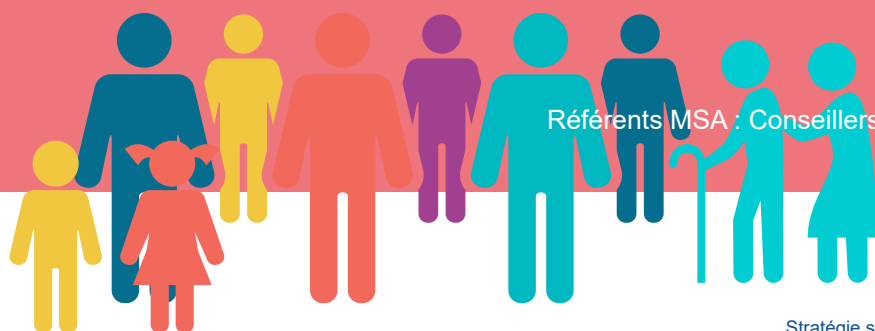
Développer des actions de sensibilisation et/ou de formation en les adaptant au public ciblé et en s'appuyant sur la sinistralité du territoire :

- intervention lors de manifestations agricoles,
- actions en milieu scolaire,
- organisation de journées ou demi-journées à thème.

Les actions sur le risque routier peuvent être proposées en partenariat avec la préfecture de Seine-Maritime.

**Fiche 32**

Référents MSA : Conseillers en prévention des risques professionnels  
[contactprp@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactprp@hautenormandie.msa.fr)







# Objectif

# 4



**Participer  
à la réduction du mal-être  
auprès de tout type  
de population agricole**



# Promotion de la santé mentale et déstigmatisation de la maladie mentale auprès des jeunes

## Objectif

- Diminuer les stéréotypes négatifs associés à la santé mentale et à la maladie mentale.
- Améliorer les connaissances sur les maladies mentales.
- Informar sur l'efficacité et l'accessibilité des aides, leur utilisation et les traitements disponibles.

## Public

Jeunes scolarisés en structure d'enseignement agricole (MFR, CFA ou lycées agricoles).

## Modalités

Proposer une intervention collective de sensibilisation animée par un psychologue auprès de groupes d'une quinzaine d'élèves.

L'intervention se déroule en deux parties d'une heure chacune :

- une exploration des représentations des adolescents sur la santé mentale,
- des éléments théoriques sur la maladie mentale et une information sur les ressources internes et externes mobilisables sur le territoire.



**Fiche 33**

Référente MSA : Géraldine BECHU  
bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr



# Aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel

## Objectif

Le dispositif d'aide au répit pour les populations actives agricoles représente un des premiers leviers de la MSA pour prévenir, détecter et accompagner ses adhérents confrontés aux problématiques des crises agricoles et au risque d'épuisement professionnel. La menace d'effondrement de l'exploitation agricole et la nécessité de prendre du répit lors de son activité professionnelle font partie des situations prises en charge par la MSA et ses intervenants sociaux.

## Public

Actifs agricoles, salariés ou non-salariés, en situation d'épuisement professionnel.

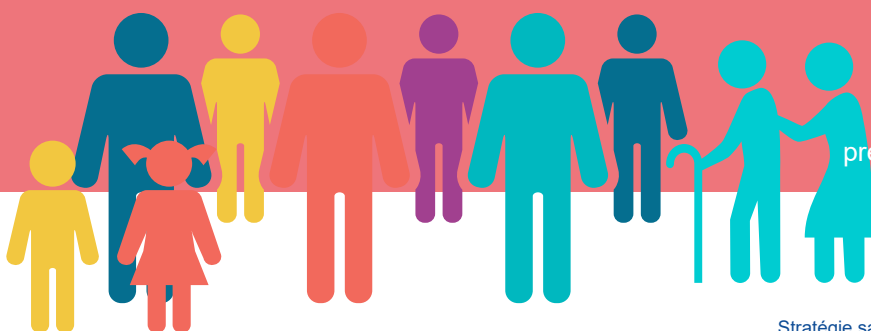
## Modalités

Sur évaluation du travailleur social du secteur auprès de l'adhérent concerné, possibilité de prise en charge de différents dispositifs de prévention du mal-être :

- séances d'activité physique : 40 € maximum par séance, 3 max. par personne par an,
- séances de diététique : 40 € maximum par séance, 3 max. par personne par an,
- consultations auprès d'un.e psychologue conventionné.e avec la MSA Haute-Normandie : 60 € maximum par séance, 12 max. par personne par an (consultez la fiche «Dispositifs de soutien psychologique» pour plus de détails concernant les modalités).

**Fiche 34**

Référente MSA : Alicia RACINE  
[preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Dispositif de détection : déploiement du réseau Sentinelles

## Objectif

Repérer et orienter des situations de mal-être le plus en amont possible.

Améliorer les connaissances de toute personne en contact avec les ressortissants agricoles en matière de processus suicidaire, de principes pour entrer en relation avec une personne en souffrance psychologique et de ressources locales vers lesquelles orienter une personne en difficulté.

Mailler l'ensemble du territoire haut-normand.

## Public

Toute personne (salariés OPA, agents de l'Etat, élus, particuliers) en contact avec des ressortissants agricoles (salariés ou exploitants agricoles).

## Modalités

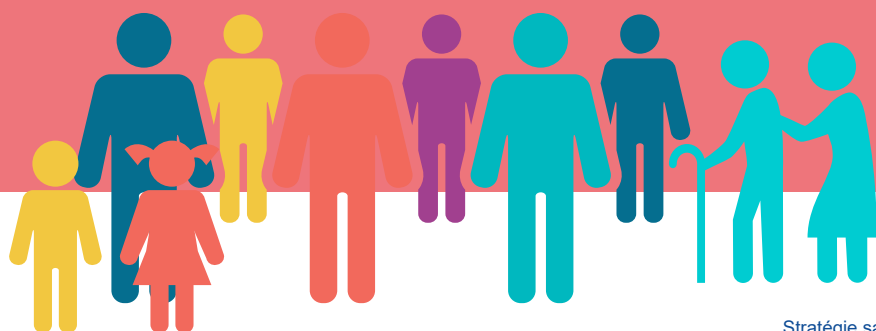
La mise en œuvre de la formation est conditionnée par la structuration d'un dispositif Sentinelles conforme à l'instruction n° DGS/SP4/2022/171 qui a été validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la MSA Haute-Normandie.

### Le déploiement du réseau sentinelles se déroule en plusieurs étapes :

- Recrutement des volontaires.
- Participation à la formation sur une journée. Elle est animée par un binôme de formateurs (psychiatre/psychologue) de l'organisme de formation Grafism, habilité par l'ARS. Le groupe est composé au maximum de 15 participants.
- Participation à des temps d'animation à destination des sentinelles formées :
  - temps d'échange de pratiques animés par une psychologue (formatrice, formation sentinelles),
  - des webinaires relatifs à la thématique, visite du centre d'appel 3114 (numéro de la prévention du suicide),
  - une newsletter qui a pour finalités de diffuser des informations sur la prévention du mal-être dans le secteur agricole, en incluant des actualités sur le réseau des sentinelles, des liens vers des podcasts ou des articles, ainsi que des événements à venir.

Fiche 35

Référente MSA : Géraldine BECHU  
[bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr](mailto:bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr)





# Prévention et détection des actifs en situation de mal-être

## Objectif

Définir une stratégie globale d'intervention pluridisciplinaire de lutte contre le mal-être des ressortissants de la MSA Haute-Normandie en reprenant les trois piliers de la feuille de route du plan de prévention du mal-être (humaniser, aller-vers et prévenir/accompagner).

Décliner un parcours de lutte contre le mal-être (prévention, détection, orientation et accompagnement).

## Public

Les ressortissants de la MSA Haute-Normandie en activité professionnelle.

## Modalités

Installation et animation d'une Cellule Pluridisciplinaire de Prévention du Mal-Etre (CPPME) qui s'appuie sur 3 leviers.

### Signalement des personnes en situation de mal-être :

- Tous les signalements sont réceptionnés et traités par le service Action Sanitaire et Sociale (ASS). La prise de contact avec la personne en souffrance est réalisée par le travailleur social de son secteur, dans un délai très court.
- Pour les situations dites « complexes », où un appui d'un autre service (contentieux, cotisation...) est souhaité, une coordination interservices peut être activée pour recueillir l'avis des experts.

### Dispositif d'orientation :

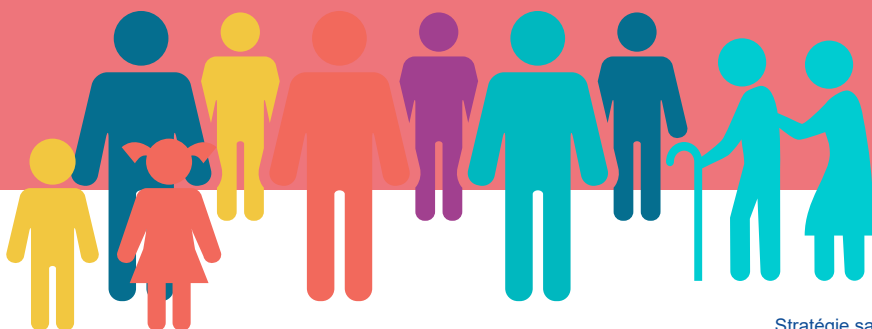
Signalement des personnes en situation de mal-être via l'adresse mail dédiée : [situationmaetre.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:situationmaetre.blf@hautenormandie.msa.fr)

### Mise en place de nouvelles actions :

La participation des différents services aux CPPME permet de proposer et de mettre en place de nouvelles actions pour répondre à l'ambition du programme de prévention du mal-être agricole : limiter les situations de crise suicidaire et de mal-être en intervenant le plus en amont possible.

**Fiche 36**

Référente MSA : Géraldine BECHU  
[bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr](mailto:bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr)





# Dispositif de détection : sensibilisation à la prévention du mal-être

## Objectif

- Apporter des connaissances solides au sujet du mal-être.
- Savoir détecter et orienter des personnes en situation de mal-être.
- Connaître les structures d'accompagnement et d'écoute existantes.

## Public

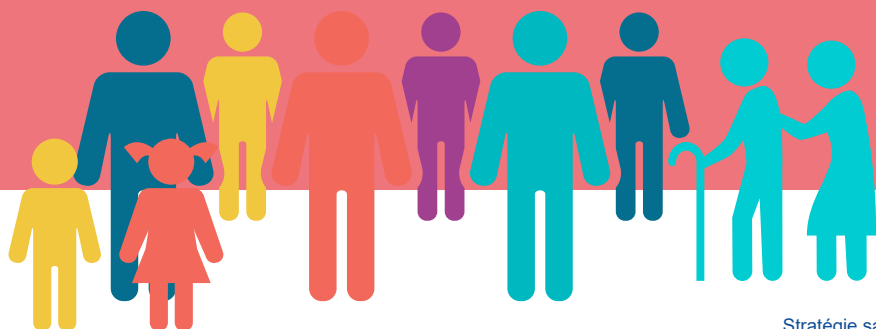
Tous les publics en contact avec des ressortissants agricoles (salariés ou exploitants agricoles) : les salariés des organismes professionnels agricoles (OPA), les agents de l'Etat, les élus, les particuliers.

## Modalités

Sensibilisation d'une demi-journée, animée par une psychologue du cabinet «Empreinte Humaine», prestataire d'Agri'Ecoute. Le coût pédagogique est pris en charge par la MSA.

**Fiche 37**

Référente MSA : Géraldine BECHU  
[bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr](mailto:bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr)





# Prévention des risques psychosociaux et du mal-être au travail

## Objectif

Accompagner et sensibiliser le public agricole, toutes filières confondues, à la prévention des risques psychosociaux et du mal-être (en particulier par l'identification de leurs déterminants et de leurs leviers de prévention).

## Public

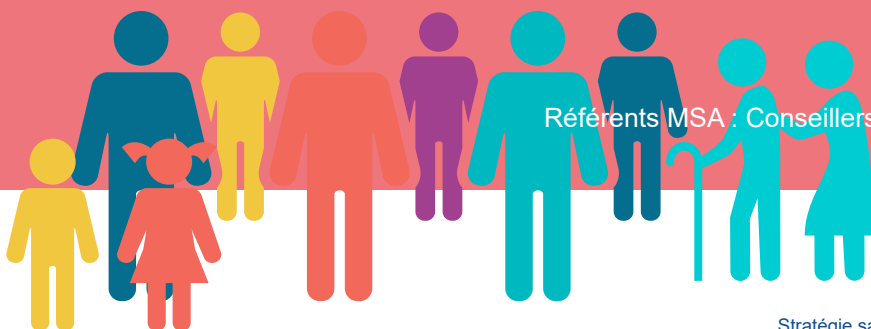
Chefs d'entreprises, exploitants, salariés agricoles et élèves des établissements scolaires agricoles.

## Modalités

- Déployer sur le territoire haut-normand des actions de sensibilisation et des formations /actions.
- Création de groupes d'échanges : projet ESOPT «Et Si On Parlait du Travail».
- Conseils auprès de chefs d'entreprises pour la mise à jour de leur document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), rubrique risque psycho social (exposition, ressources existantes...).

Fiche 38

Référents MSA : Conseillers en prévention des risques professionnels  
[contactprp@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactprp@hautenormandie.msa.fr)





# Dispositif de soutien psychologique

## Objectif

“Mon soutien psy” est un dispositif légal de votre régime d’assurance maladie pour accompagner toute personne, dès 3 ans, se sentant angoissée, déprimée ou éprouvant un mal-être.

Dans les cas où “Mon soutien psy” ne peut répondre à ces besoins, la MSA a créé une prestation spécifique afin de prendre en charge l’accompagnement psychologique de ses adhérents en situation de mal-être, en subsidiarité du dispositif de droit commun.

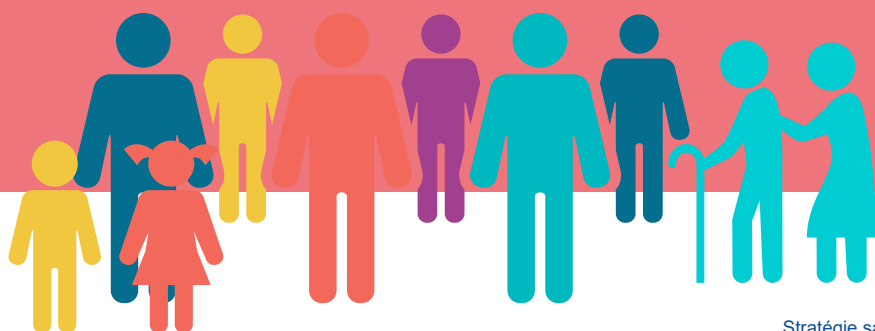
## Public

Toute personne dès l’âge de 3 ans ressentant une souffrance psychique, d’intensité légère à modérée peut recourir à “Mon soutien psy”.

Si “Mon soutien psy” ne peut être sollicité (voir les motifs ci-dessous), la MSA propose une prestation pour couvrir les besoins d’accompagnement psychologique de ses adhérents actifs et des membres de leur foyer, adhérents ou non de la MSA (conjoint, enfants dès 3 ans), en souffrance psychique ou présentant un mal-être identifié léger à modéré.

**Fiche 39**

Référente MSA : Julie DELACOURT  
contactass.blf@hautenormandie.msa.fr





## Dispositif de soutien psychologique (suite)

### Modalités

En premier lieu, il est recommandé de solliciter le dispositif "Mon Soutien psy". Pour en bénéficier, les modalités sont les suivantes :

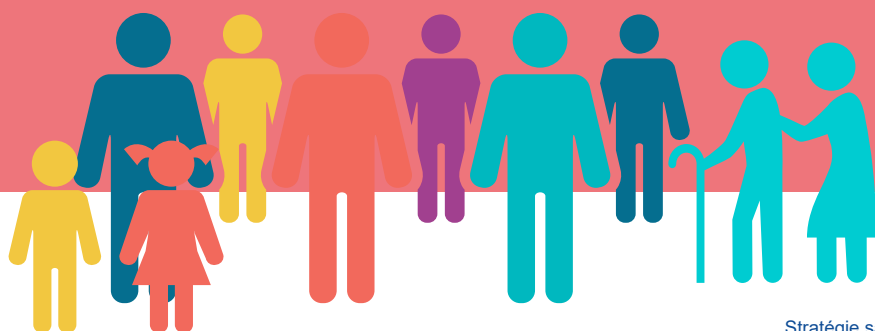
- être âgé d'au moins 3 ans et présenter des troubles légers à modérés (anxiété, déprime, angoisse, problème de consommation de tabac, alcool ou cannabis, trouble du comportement alimentaire),
- s'adresser à un psychologue partenaire de l'Assurance Maladie via l'annuaire disponible sur [ameli.fr](http://ameli.fr). Il est également possible d'être orienté vers un psychologue participant au dispositif par un professionnel de santé (médecin traitant ou sage-femme par exemple).

Chaque séance est facturée 50 € par les psychologues partenaires du dispositif. Le dépassement d'honoraire est interdit. Ce montant est pris en charge à 60 % par le régime d'assurance maladie et 40 % par les complémentaires santé. La prise en charge est réalisée à 100 % par le régime d'assurance maladie pour les patients bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S), pour des soins en lien avec une Affection de Longue Durée (ALD) ainsi que dans le cadre d'une maternité (à partir du 6e mois de grossesse), d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Si "Mon soutien psy" ne peut être sollicité, la MSA peut proposer une prise en charge des séances d'accompagnement psychologique dans les cas suivants :

- absence de psychologue conventionné "Mon soutien psy" à proximité,
- indisponibilité de psychologue conventionné "Mon soutien psy" (délai de prise de rendez-vous),
- absence de complémentaire santé permettant la prise en charge à 100 % des consultations "Mon soutien psy" et engendrant un reste à charge financier ne pouvant être assumé par l'adhérent MSA,
- nombre de séances prises en charge par "Mon soutien psy" insuffisant : après évaluation par un médecin.

Une évaluation à réaliser auprès du travailleur social MSA responsable du secteur d'habitation permettra de bénéficier de cette prise en charge par la MSA dans les cas venant d'être cités et dans les conditions qui suivent : 12 séances financées par année civile et à hauteur de 60€ maximum la séance.





# Objectif

# 5



## Lutter contre la désinsertion professionnelle



Tous publics

Lutte contre la précarité

Accompagnement des pathologies

Prévention des risques professionnels



# Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi

## Objectif

Maintenir l'adhérent en emploi à travers un parcours d'accompagnement global individualisé et renforcé, dans une logique de guichet unique en s'appuyant sur l'expertise de la cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi.

## Public

Assurés en arrêt de travail et/ou en situation de handicap et/ou souffrant d'un problème de santé ayant un impact sur leur employabilité.

## Modalités

Un repérage précoce des situations de risque de désinsertion professionnelle est opéré par tous les services MSA. Après évaluation pluridisciplinaire de la situation de l'assuré, un parcours global d'accompagnement est proposé dans une logique de guichet unique impliquant l'ensemble des parties prenantes en interne (ASS, SST, CM) avec l'appui si besoin des partenaires en externe (CAP emploi, MDPH...).

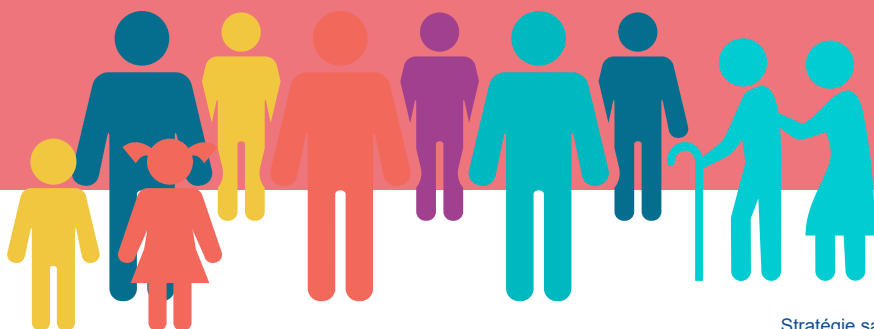
Les orientations suivantes peuvent alors être proposées :

- aménagements, adaptations ou transformations du poste de travail ou du temps de travail : aides individuelles, matérielles, techniques et/ou organisationnelles, aides humaines ou des formations,
- reclassement professionnel chez l'employeur actuel si la personne n'est plus en mesure d'occuper son poste ou chez un autre employeur dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

## Fiche 40

Référents MSA : Julie DELACOURT  
delacourt.julie@hautenormandie.msa.fr

Xavier DE MORI  
demori.xavier@hautenormandie.msa.fr



Enj

# e u 2

**Lutter contre  
les inégalités sociales  
et territoriales  
d'accès à la santé  
dans les territoires ruraux**



# Objectif



**Favoriser  
le développement de dynamiques  
de coordination  
des acteurs de santé  
sur les territoires ruraux**



# Accompagnement des structures d'exercice coordonné

## Objectif

Favoriser la création et le développement de structures d'exercice coordonné de type Equipe de Soins Primaires (ESP), Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) ou Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

## Public

Tous publics / Professionnels de santé.

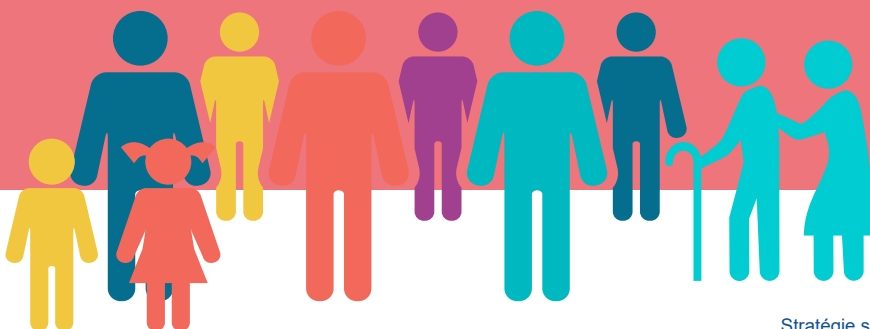
## Modalités

Accompagnement par l'équipe organisation des soins de la MSA Haute-Normandie à la création, au maintien et/ou au développement de structures d'exercice coordonné en proposant l'expertise technique (diagnostic territorial, rédaction de projet de santé), l'appui à la structuration des projets ou la mise en réseau avec les financeurs et partenaires.

La MSA participe à la validation des projets de santé à travers le Comité Opérationnel Départemental (COD) et participe également aux dialogues de gestion (suivi des indicateurs de mise en œuvre des missions). Cet accompagnement est réalisé en partenariat avec la CPAM, les Directions Départementales de l'Agence Régionale de Santé de chaque département et l'ensemble des partenaires du champ de la santé (professionnels de santé, URPS, FMPS, etc.).

## Fiche 41

Référentes MSA :  
Dr Marie LECHARDOY  
et Clémence GODEFROY  
[ods.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:ods.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Implication de la MSA dans les contrats locaux de santé (CLS)

## Objectif

Favoriser le développement de dynamiques de coordination des acteurs sur les territoires et y intégrer les enjeux des populations rurales et agricoles.

Les Contrats Locaux de Santé (CLS) qui reposent sur des approches transversales de la santé, sont des contrats signés entre l'ARS et les collectivités locales, en articulation avec le projet régional de santé.

La participation de la MSA à l'élaboration et à la mise en œuvre du CLS permet d'ancrer son rôle d'acteur de gouvernance locale de santé et d'intégrer les enjeux des populations rurales et agricoles en matière de santé.

## Public

Tous publics.

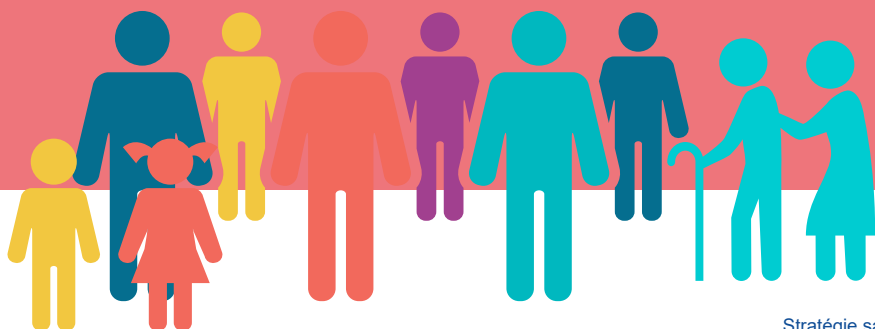
## Modalités

Selon les territoires concernés, la MSA peut participer aux groupes de travail, au Comité de pilotage (COFIL) et/ou au Comité technique (COTECH) et s'impliquer dans :

- l'aide au diagnostic quantitatif par apport de données,
- l'aide au diagnostic qualitatif par la connaissance des acteurs et des spécificités du territoire grâce à la vision pluridimensionnelle permise par sa structuration en guichet unique,
- la coconstruction d'actions avec les partenaires,
- la promotion de ses actions de prévention santé ou de développement social local.

## Fiche 42

Référentes MSA :  
Dr Marie LECHARDOY  
et Clémence GODEFROY  
[ods.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:ods.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Promotion de l'exercice coordonné et de l'exercice en milieu rural auprès des étudiants en santé

## Objectif

Découvrir l'exercice professionnel en milieu rural et promouvoir la pratique coordonnée en santé.

## Public

Etudiants en santé, professionnels de santé.

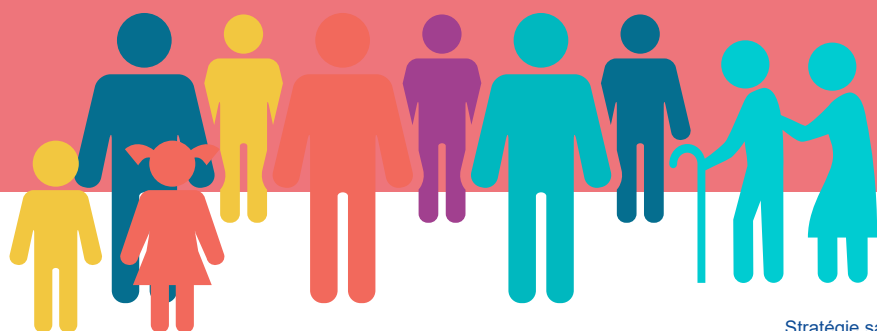
## Modalités

Ce dispositif initié par la MSA consiste à organiser un séminaire pluriprofessionnel à destination des étudiants de diverses filières de santé afin de promouvoir l'exercice coordonné et de faire découvrir l'exercice en milieu rural.

Ce séminaire est organisé en collaboration avec les différents instituts de formation en santé sur 2 temps : un temps théorique et un temps sur le terrain, dans une structure d'exercice coordonné du territoire.

## Fiche 43

Référentes MSA :  
Dr Marie LECHARDOY  
et Clémence GODEFROY  
[ods.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:ods.blf@hautenormandie.msa.fr)







# Objectif



**Améliorer et faciliter  
l'accès aux soins  
dans les territoires ruraux**





# Améliorer l'accès aux soins de proximité dans les territoires ruraux

## Objectif

Développer ou accompagner des solutions locales innovantes, aux côtés des partenaires du territoire, pour améliorer l'accès aux soins de proximité.

## Public

Tous public, professionnels de santé.

## Modalités

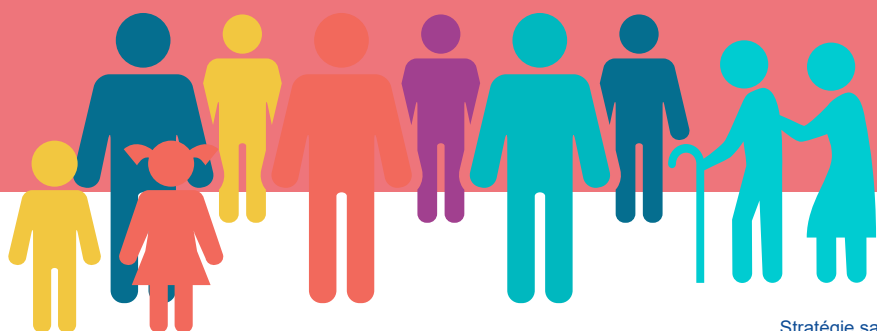
Face aux défis spécifiques des territoires ruraux en matière d'accès aux soins, l'action de la MSA vise à structurer des solutions adaptées, pérennes et évolutives, en complément des dispositifs de droit commun, pour garantir à tous un accès équitable aux soins de proximité.

Solutions éligibles :

- dispositifs mobiles et itinérants (médicobus, consultations avancées),
- solutions de télémédecine / e-santé adaptées au milieu rural,
- centres de santé participatifs ou Médecins Solidaires,
- plateaux techniques partagés,
- projets Article 51 d'innovation organisationnelle,
- toute autre innovation territoriale répondant aux besoins identifiés.

## Fiche 44

Référentes MSA :  
Dr Marie LECHARDOY  
et Clémence GODEFROY  
[ods.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:ods.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Objectif



**Lutter  
contre le non-recours  
en santé**

**Jeunes**

**Lutte contre les inégalités d'accès aux soins**

**Promotion de la santé**

**Addictologie**

## Instants Santé Jeunes

### Objectif

Accompagner les jeunes dans leur parcours de santé en évaluant leurs besoins individuels grâce à un entretien motivationnel personnalisé avec un coach santé.

Promouvoir l'activité physique chez les jeunes.

### Public

Tous les assurés âgés de 16-17 ans (approche populationnelle).

Tous les assurés âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas participé au dispositif de l'Etat «Mon bilan prévention» et qui présentent des critères de fragilité sanitaires (approche ciblée).

### Modalités

Un courrier d'invitation adressé par la MSA invite les jeunes à se rendre sur <https://isjeunes.msa.fr> où ils peuvent prendre rendez-vous avec un coach-santé avant de créer un compte personnel. Ce site donne également accès à divers articles de santé.

Le jour du rendez-vous, ils complètent un auto-questionnaire en ligne puis participent à un entretien motivationnel de 20 minutes, en visioconférence, avec un coach santé. Un compte-rendu de cet entretien est ensuite mis à leur disposition dans leur espace personnel.

Les jeunes sont ensuite encouragés à mettre en œuvre les objectifs et actions recommandés par leur coach-santé, qu'il s'agisse de services proposés par la MSA, d'offres externes, ou d'autres dispositifs de droit commun. En outre, ils reçoivent un chèque sport d'une valeur de 30 euros, à utiliser pour pratiquer l'activité sportive de leur choix ou pour s'offrir un équipement sportif.

Les coachs-santé peuvent également signaler à la MSA des situations sociales ou de mal-être préoccupantes, afin que les personnes concernées bénéficient d'un accompagnement adapté.

**Fiche 45**

Référente MSA : Peggy LENROUILLY  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr





# Instants Santé Adultes

## Objectif

Réintégrer l'assuré dans un parcours de santé à partir d'une consultation de prévention.

## Public

Assurés de 26 à 44 ans, de 51 à 59 ans, de 66 à 69 ans et de 76 ans qui présentent des critères de fragilité sanitaire et sociale.

Assurés âgés de 18 à 25 ans, 45 à 50 ans, 60 à 65 ans et 70 à 75 ans qui n'ont pas participé au dispositif de l'État « Mon bilan prévention » et qui présentent des critères de fragilité sanitaire et sociale (approche ciblée).

## Modalités

Invitation à un bilan de santé réalisé par un.e infirmier.e en présentiel ou par téléphone, et suivi par une consultation de prévention réalisée par un médecin généraliste au cours de laquelle des actions de prévention adaptées peuvent être prescrites.

Des offres en accès direct peuvent être proposées à savoir : un bilan bucco-dentaire à réaliser chez un chirurgien-dentiste, Nutri'Déclic (3 consultations chez un.e diététicien.ne), Agri'écoute et les actions collectives seniors.

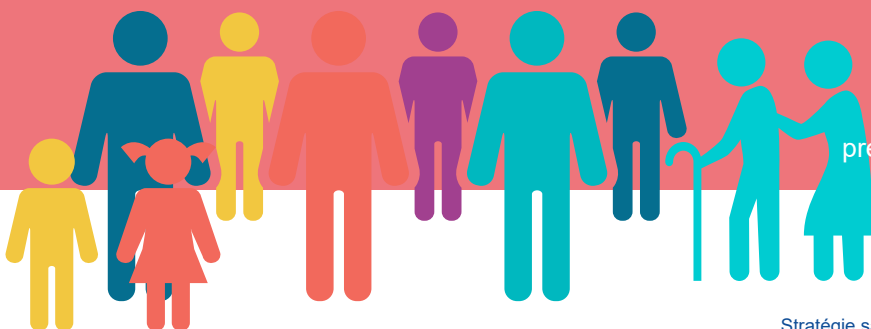
Des offres soumises à une concertation et prescription avec le médecin généraliste peuvent également être proposées : les ateliers d'éducation thérapeutique ET3P, etc.

L'assuré peut également bénéficier de l'ensemble de l'offre du guichet unique (santé-sécurité au travail, accompagnement pour les personnes en situation de détresse psychologique, prestations sociales, etc.)

Un signalement de situation de mal-être et/ou de difficultés d'ordre social peut être fait afin que les assurés bénéficient d'un accompagnement adapté.

**Fiche 46**

Référente MSA : Peggy LENROUILLY  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr





# DECLIC : programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité

## Objectif

Amener les assurés vers une gestion autonome de leur parcours de vie en améliorant leur capacité d'agir. Proposer un accompagnement global (santé/social) leur permettant d'améliorer leurs déterminants sociaux de santé (ressources financières, emploi, logement, accès aux soins, alimentation...).

## Public

Assurés MSA présentant des difficultés socio-économiques et étant éloignés du soin.

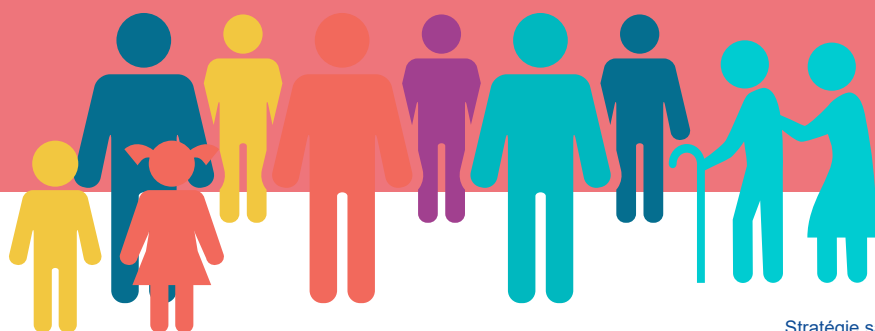
## Modalités

Le programme se déroule en plusieurs étapes sur une durée maximale d'accompagnement de 2 ans :

- L'étape de repérage consiste à identifier les assurés potentiellement précaires et à confirmer leur intérêt pour intégrer le programme, préciser leurs besoins et confirmer leur éligibilité au programme.
- Ensuite, un "diagnostic 360°" permet d'évaluer l'ensemble des besoins santé/social du bénéficiaire en vue de définir les objectifs et les étapes clés de la feuille de route du programme.
- La personne est alors accompagnée pour une prise en charge visant à répondre aux besoins identifiés lors du diagnostic 360°.
- Pour faire le point sur la situation, un bilan trimestriel sur la prise en charge est fixé afin de mesurer l'atteinte des objectifs définis et d'échanger quant aux éventuelles difficultés rencontrées.
- Selon les résultats des bilans de situation, une réévaluation des objectifs ou un bilan final de situation suivi d'une sortie du programme peuvent être proposés.

Fiche 47

Référente MSA : Vanessa PODEVIN  
veillesociale.blf@hautenormandie.msa.fr





# Prendre soin de sa santé

## Objectif

Ateliers d'éducation à la santé pour accompagner le changement de comportement des participants en termes de santé.

## Public

Assurés MSA présentant des difficultés socio-économiques, des difficultés de santé et/ou étant éloignés du soin.

## Modalités

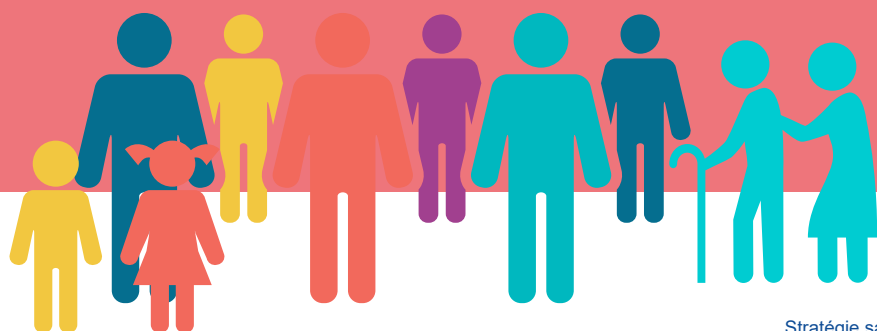
Ce cycle d'ateliers propose une approche globale de la santé par le biais de diverses thématiques comme l'alimentation, le sommeil, le lien social, la vie quotidienne...

Chaque cycle comporte un minimum de 6 séances, à animer auprès d'un groupe de 8 à 12 personnes maximum. La durée moyenne de chaque séance est de 2 heures à 2 heures 30.

Les ateliers sont animés par des travailleurs sociaux de la MSA spécifiquement formés à une méthode qui invite les participants au partage d'expériences vécues et à la réflexion entre les membres du groupe.

Fiche 48

Référente MSA : Julie DELACOURT  
veillesociale.blf@hautenormandie.msa.fr



Tous publics  
**Lutte contre la précarité**  
**Lutte contre les inégalités**  
**d'accès aux soins**



# Cycles d'ateliers santé en structures d'insertion par l'activité économique

## Objectif

Améliorer l'accès aux droits, les connaissances sanitaires et favoriser l'adoption de comportements favorables sinon recommandés pour la santé des personnes socio-économiquement fragiles.

## Public

Salarié(e)s en Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

## Modalités

Chaque cycle se compose de plusieurs ateliers, déterminés selon les besoins repérés par les professionnels de la structure ou manifestés par les salariés.

Les ateliers proposés sont d'une durée de 2 à 4h selon la thématique et le professionnel en charge de son animation.

Un socle de plusieurs thématiques est proposé pour composer le cycle : santé globale, prévention tabagique, addictions, postures au travail, accès aux droits, nutrition, gestion du stress, sommeil, santé sexuelle, sophrologie, socio-esthétique...

Les salariés de la SIAE sont invités à participer aux ateliers sur inscription libre. Chaque atelier peut être suivi indépendamment sans obligation de participer à l'ensemble du cycle.

Fiche 49

Référente MSA : Alicia RACINE  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr





# Les aides financières de l'Action Sanitaire et Sociale

## Objectif

Accompagner les assurés MSA pour leur permettre de faire face à une difficulté personnelle, familiale et/ou de santé.

## Public

Assurés santé MSA non retraités.

## Modalités

Le service en charge des aides financières MSA propose des prestations aux adhérents confrontés à une situation ponctuelle difficile. Ces aides sont toutes soumises à un rapport établi par un travailleur social et à la présentation du dernier avis d'imposition :

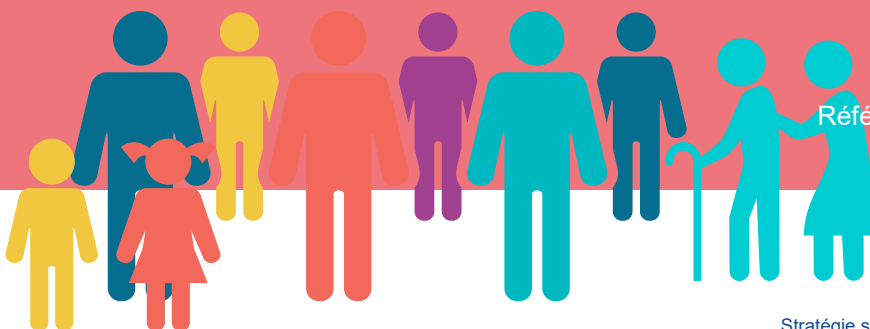
- L'aide en cas d'inaptitude au travail : aide urgente concernant les salariés agricoles déclarés inaptes ou en cours de reconnaissance d'inaptitude connaissant des difficultés financières en attente de leurs nouveaux droits. Doivent être fournis les justificatifs relatifs à la situation.
- L'aide à domicile pour les non-retraités : permet de soutenir financièrement les assurés nécessitant le recours au service d'une aide-ménagère pour rester à domicile suite à une hospitalisation ou maladie grave. Un accord est donné après déduction des heures mutuelle et selon le barème CNAV. Doivent être fournis un certificat médical datant de moins de 3 mois à la date de la demande et les factures des prestataires.
- L'aide au remplacement, uniquement pour les exploitants ou conjoints collaborateurs : permet de prendre en charge une partie du coût occasionné par l'utilisation d'un service de remplacement ou embauche directe d'un salarié en cas de maladie, accident ou maladie professionnelle. Le montant de l'aide proposée est de 57 € pour 15 jours maximum soit 855 €. En cas de renouvellement, la demande est soumise à l'avis du CASS restreint. Doivent être fournis l'attestation d'arrêt de travail et les devis ou factures.

Pour en savoir plus :



Fiche 50

Référente MSA : Stéphanie LETIN-MALHAIRE  
contactass.blf@hautenormandie.msa.fr





# Mon bilan prévention

## Objectif

Initier une démarche de sensibilisation et de prévention individualisée à partir d'un entretien bilan avec un professionnel de santé.

## Public

Une approche populationnelle, s'adressant à l'ensemble des assurés des tranches d'âges 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans, 70-75 ans.

Une approche ciblée pour les assurés âgés de 18 à 25 ans, 45 à 50 ans, 60 à 65 ans et 70 à 75 ans qui n'ont pas participé au dispositif de l'Etat « Mon bilan prévention » et qui présentent des critères de fragilité sanitaire et sociale.

## Modalités

### Approche populationnelle :

Un courrier d'invitation est envoyé à tous les assurés éligibles. Après avoir reçu leur invitation, ils ont la possibilité de remplir un auto-questionnaire en ligne sur Mon espace santé ou bien de le télécharger et de l'imprimer sur msa.fr. Ils peuvent ensuite prendre rendez-vous avec l'un des 5 professionnels suivants : médecin, infirmier, sage-femme, pharmacien ou masseur kinésithérapeute. La consultation, d'une trentaine de minutes, vise à faire le point sur sa santé, ses habitudes de vie et son environnement, comprendre les déterminants de santé et modifier ses comportements pour devenir acteur de sa santé. Une vaccination ou un dépistage peut être réalisé durant ce rendez-vous.

Mon bilan prévention est pris en charge à 100% et sans avance de frais pour l'assuré.

### Approche ciblée :

Les assurés intégrant l'approche ciblée de Mon bilan prévention feront l'objet d'un parcours spécifique. Ceux qui n'auront pas réalisé leur rendez-vous de prévention à la suite de leur invitation et qui présentent des critères de fragilité sanitaires et sociales, seront intégrés au dispositif Instants Santé ou Instants Santé jeunes. Ils auront ainsi l'opportunité de participer à un entretien motivationnel en présentiel, par téléphone ou en digital.

Le professionnel de santé peut signaler des situations de mal-être et/ou des difficultés sociales afin que les assurés bénéficient d'un accompagnement adapté.



**Fiche 51**

Référente MSA : Peggy LENROUILLY  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr

Tous publics  
**Lutte contre  
les inégalités d'accès aux soins  
Promotion de la santé**



## Instants Aidants

### Objectif

Ramener les personnes en situation d'aidance vers un parcours de santé à partir de besoins d'accompagnement individuels sanitaires et sociaux repérés.

### Public

Assuré social majeur (quel que soit son régime de sécurité sociale) :

- en situation d'aide à un proche en perte d'autonomie en raison de l'âge, d'une maladie ou d'un handicap,
- volontaire à s'intégrer dans une démarche d'accompagnement individuel sanitaire et social.

### Modalités

**Le dispositif Instants Aidants comprend 4 temps forts :**

Le 1er temps, celui de l'aller-vers, consiste en la promotion du dispositif Instants Aidants par tous les acteurs au contact des aidants et notamment les associations nationales et locales d'aidants.

Le 2ème temps, celui de l'intégration dans le dispositif, est l'étape d'inscription de l'aidant dans le parcours via le numéro vert dédié 0805 690 630.

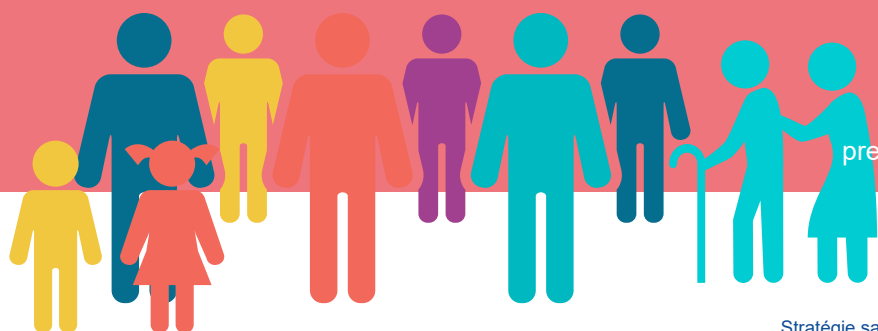
Le 3ème temps, celui du ramener-vers, comprend un premier rendez-vous d'accompagnement personnalisé par téléphone réalisé par un infirmier, référent de l'aidant tout au long de sa participation (maximum 2 ans). Il consiste à faire le point sur la situation de l'aidant et à identifier ses besoins individuels sanitaires et sociaux. Il est suivi d'un entretien motivationnel par téléphone réalisé par un infirmier nommé « intervenant santé » (différent de l'infirmier référent) sur la base d'un auto-questionnaire complété par l'aidant et d'une consultation médicale de prévention assurée par le médecin choisi par l'assuré, pour un bilan global de santé.

Enfin, le 4ème temps, celui du suivi continu, consiste en la réalisation de plusieurs entretiens téléphoniques de suivi avec l'infirmier référent pour orienter l'aidant vers des réponses adaptées (répit, accès aux droits...) et lui proposer des actions de suite, le maintenir dans une dynamique positive et le soutenir dans ses démarches de réintégration du système de santé.

Ces différentes étapes sont menées au rythme choisi par l'aidant.

**Fiche 52**

Référente MSA : Peggy LENROUILLY  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr



# Séniors et retraités

## Lutte contre les inégalités d'accès aux soins

### Promotion de la santé

### Addictologie



## Instants Déclic

### Objectif

Lutter contre les inégalités d'accès aux soins.

Lever les obstacles sociaux et économiques à l'accès aux services de santé.

Accompagner le recours aux services de santé des personnes vulnérables ou qui en sont éloignées, Promouvoir la santé pour les accompagnants socio-professionnels des structures d'insertion (SIAE).

Être un « tremplin » afin de prendre conscience du « prendre soin de soi » et donner lieu à un accompagnement Déclic à la sortie ou en complément de celui initié au sein de la structure d'insertion, sur le volet santé.

### Public

Salariés des structures d'insertion.

### Modalités

Le contenu des Instants Déclic est identique à celui proposé dans le cadre des Instants Santé.

Invitation à un bilan de santé réalisé en présentiel par un infirmier, suivi d'une consultation de prévention effectuée par un médecin généraliste au cours de laquelle des actions de prévention adaptées peuvent être prescrites. Lors de l'entretien, l'infirmier aura une attention particulière à porter sur les déterminants sociaux de la santé, le niveau de littératie en santé et le niveau d'autonomie de la personne à accomplir ses démarches quotidiennes.

Des offres en accès direct sont proposées, à savoir : une prise en charge bucco-dentaire, Nutri Déclic, un entretien motivationnel à l'arrêt du tabac et/ou alcool, des ateliers "Prendre soin de sa santé" et des actions d'initiative locale.



Fiche 53

Référente MSA : Peggy LENROUILLY  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr





Enj

# e u 3

**Garantir la qualité  
et la pertinence  
de la prise en charge  
à chaque étape du parcours de santé**



# Objectif



**Accompagner  
et sensibiliser  
les professionnels  
de santé dans  
leurs pratiques et exercices**





# Actions de contrôle de gestion du risque

## Objectif

Améliorer la qualité et la pertinence des parcours de soins des malades chroniques.

Améliorer l'efficacité et la pertinence des soins ciblés sur des prestations : actes, produits de santé, biologie, transports, indemnités journalières.

## Public

Assurés MSA, professionnels de santé.

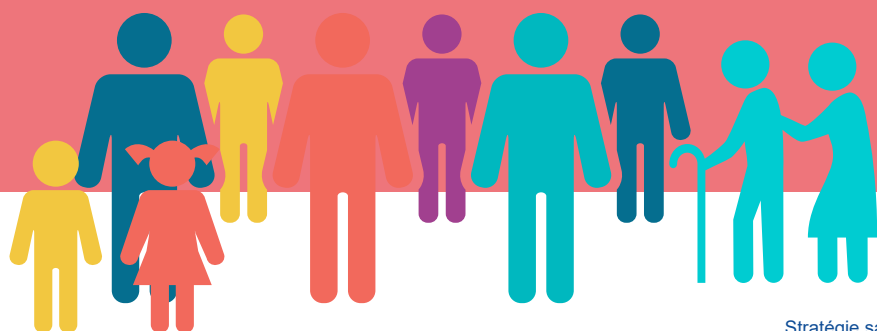
## Modalités

La MSA contribue à la qualité et à la pertinence des soins au travers de son plan de gestion du risque et de certaines actions spécifiques en menant trois types d'actions axées sur :

- le contrôle des prestations au regard des textes en vigueur, du respect de bonnes pratiques et de l'adéquation entre la prestation soumise au remboursement et l'état de santé du bénéficiaire,
- le contrôle du respect des procédures internes de gestion des demandes afin de garantir des remboursements de prestations à bon droit et à juste hauteur,
- le contrôle ciblé des professionnels de santé et des établissements identifiés comme atypiques dans les facturations transmises pour remboursement, a posteriori du paiement.

**Fiche 54**

Référente MSA : Delphine MOTTET  
[contactgdr@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactgdr@hautenormandie.msa.fr)





# Objectif



**Accompagner  
les assurés  
dans leur recours aux soins,  
la fluidification  
de leur parcours de santé  
et l'accès à des parcours  
prioritaires**



# Accompagnement des assurés en situation d'arrêt de travail de longue durée

## Objectif

Accompagner les assurés MSA atteints de pathologies lombaires ou psychiatriques en arrêt de travail longue durée, afin d'établir une évaluation du degré d'incapacité fonctionnelle et prévenir une éventuelle désinsertion socio-professionnelle.

## Public

Assurés MSA en arrêt de travail longue durée pour pathologies psychiatriques ou lombaires.

## Modalités

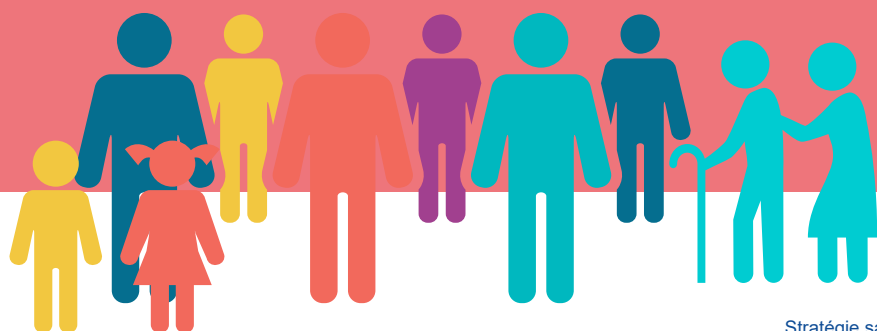
Vérifier les arrêts de travail longue durée pour les assurés atteints de pathologies lombaires ou psychiatriques.

Mobiliser la cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi afin d'accompagner les bénéficiaires et éviter la chronicisation de l'arrêt de travail pouvant aboutir sur une situation plus complexe.

Organiser le guichet unique pour permettre à tous les professionnels de détecter le plus tôt possible d'éventuels risques pour le ressortissant, qu'ils soient médicaux ou sociaux.

**Fiche 55**

Référente MSA : Delphine MOTTET  
[contactgdr@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactgdr@hautenormandie.msa.fr)





## Retour vers les soins

### Objectif

Faciliter le retour aux soins et l'accès à un médecin traitant pour les assurés.

Garantir un suivi médical stable, continu et adapté pour les patients chroniques souffrant d'une Affection Longue Durée (ALD).

Créer une passerelle structurée pour les assurés en rupture de parcours de soins, entre le repérage social MSA et la coordination sanitaire via les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC).

### Public

Tous publics, professionnels de santé.

### Modalités

Certains assurés MSA cumulent des difficultés sociales et des problématiques de santé qui les conduisent à s'éloigner progressivement du système de soins. Sans médecin traitant, en rupture de suivi médical, ils présentent des risques élevés de dégradation de leur état de santé.

Pour favoriser le retour vers les soins la MSA met en place trois dispositifs complémentaires :

#### 1/ Accompagnement des patients sans médecin traitant

Face aux difficultés d'accès aux soins, la MSA Haute-Normandie s'engage afin de faciliter l'accès à un médecin traitant à ses assurés. Dans ce cadre, elle propose de :

- Détecter et accompagner les assurés en situation de difficulté d'accès aux soins. Sur avis du conciliateur santé, suspendre les pénalités de remboursement des consultations de médecine générale.
- Développer des partenariats avec les structures d'exercice coordonné afin d'encadrer l'accompagnement des assurés et de développer, en partenariat avec des acteurs publics, des solutions pour l'accès à un médecin traitant.

#### 2/ ALD sans médecin traitant

Ce projet national porté par l'assurance maladie implique pour la MSA de :

- repérer les patients en ALD sans médecin traitant,
- informer et sensibiliser les patients (sur l'importance d'avoir un médecin traitant et les démarches possibles pour en déclarer un),
- les accompagner dans la recherche d'un médecin traitant,
- prévenir les ruptures de suivi (anticipation des cessations d'activité des médecins pour éviter que les patients concernés ne se retrouvent sans médecin traitant),
- les orienter vers des organisations territoriales de soins.

#### 3/ Retour vers les soins - Parcours individualisé avec les DAC

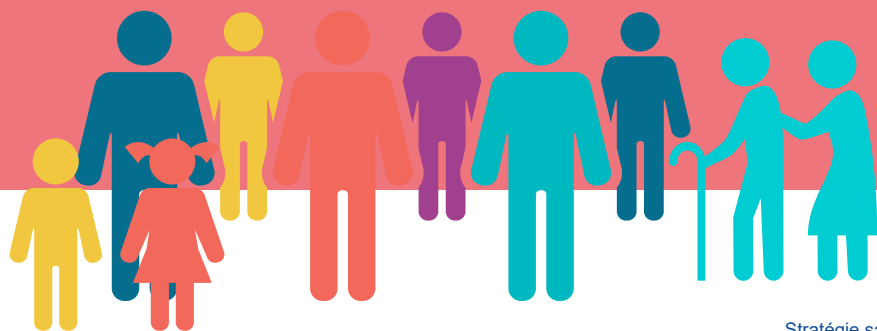
Ce dispositif vise à accompagner les assurés repérés via le dispositif "Déclit", les bénéficiaires des Instants Santé avec problématiques non résolues, les non-consommateurs de soins identifiés, les personnes en rupture de parcours post-hospitalisation ou encore les situations dites complexes (cumul de difficultés sociales et sanitaires). Lorsqu'un travailleur social de la MSA identifie un assuré en situation de rupture de parcours de soins, il peut, avec le consentement de la personne, le signaler au DAC qui prendra le relai pour organiser sa prise en charge dans le but de faciliter l'accès vers un parcours de soins adapté.

### Fiche 56

Référentes MSA :

Dr Marie LECHARDOY  
et Clémence GODEFROY

[ods.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:ods.blf@hautenormandie.msa.fr)





# Parcours de soins des patients atteints de maladies chroniques

## Objectif

Développer l'ingénierie de coordination territoriale ville-hôpital et contribuer activement à la structuration des parcours de soins, particulièrement pour les maladies chroniques.

## Public

Patients atteints de pathologies chroniques (ex : insuffisance cardiaque, maladie coronarienne, maladies rénales chroniques, Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) et diabète), professionnels de santé.

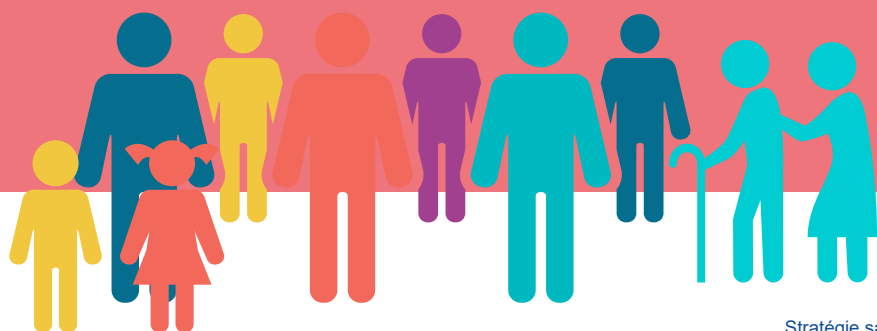
## Modalités

Il s'agit de développer l'ingénierie de coordination territoriale ville-hôpital et de structurer les parcours de soins pour les patients atteints de maladies chroniques (insuffisance cardiaque, maladie coronarienne, maladies rénales chroniques, BPCO et diabète) afin d'améliorer leur prise en charge.

Ces pathologies, particulièrement prévalentes dans les populations agricoles et rurales, nécessitent un suivi régulier et une coordination étroite entre les différents professionnels de santé. La MSA contribue à la structuration de ces parcours en participant à leur élaboration, leur animation et en développant le lien ville-hôpital.

## Fiche 57

Référentes MSA :  
Dr Marie LECHARDOY  
et Clémence GODEFROY  
[ods.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:ods.blf@hautenormandie.msa.fr)





# PRADO, programme d'accompagnement de retour à domicile du patient hospitalisé

## Objectif

Faciliter et sécuriser le retour à domicile des patients après une hospitalisation.

## Public

Tous les assurés, quel que soit le régime.

## Modalités

A l'issue d'une intervention chirurgicale, ou d'une naissance, l'équipe médicale valide l'éligibilité du patient au PRADO. L'information et l'adhésion sont assurées par un conseiller de la CPAM, y compris pour les ressortissants MSA.

Ce conseiller planifie, en lien avec le médecin traitant, les premiers rendez-vous avec les professionnels de santé qui suivront le patient à son domicile.

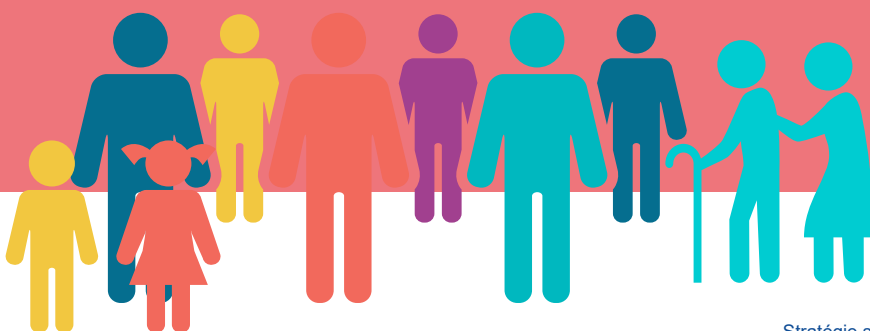
Les différents programmes de retour à domicile existants :

- maternité,
- orthopédie,
- insuffisance cardiaque,
- Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO),
- plaies chroniques,
- Accident Vasculaire Cérébral (AVC).

La MSA adhère à ces dispositifs PRADO et accompagne ses assurés lors de leur retour à domicile.

Fiche 58

Référente MSA : Delphine MOTTET  
[contactgdr@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactgdr@hautenormandie.msa.fr)



Tous publics

Accompagnement des pathologies

Lutte contre la précarité

Lutte contre les inégalités d'accès aux soins



## Prestations santé ATMP et C2S

### Objectif

Assurer le versement des prestations en espèces et en nature et instruire les demandes de Complémentaire Santé Solidaire (C2S) afin d'éviter des situations de précarité.

### Public

Salariés et non-salariés, conjoints et ayants-droits, élèves des établissements scolaires agricoles.

### Modalités

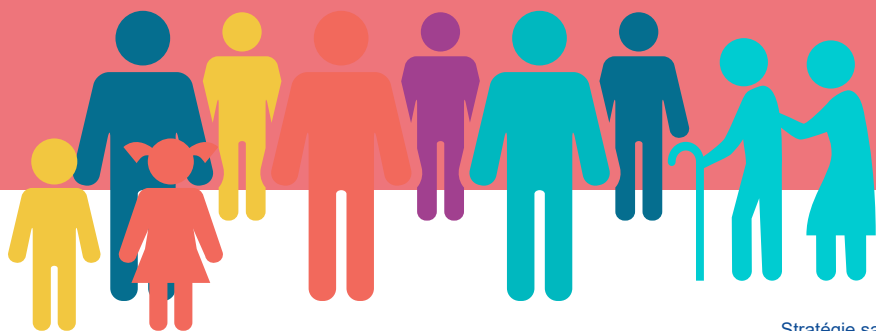
À la suite de la réception d'une déclaration d'accident du travail ou de maladie professionnelle, le service Accident de Travail et Maladie Professionnelle (ATMP) s'assure que les conditions administratives et médicales sont remplies, avant de verser les prestations liées à ces droits (remboursement frais médicaux, pharmaceutiques, hospitaliers, indemnités journalières, inaptitudes et rentes).

Les missions principales du pôle ATMP sont de traiter et instruire les dossiers d'accidents du travail/trajet et maladies professionnelles, les rechutes dans le cadre de la législation en vigueur et payer les prestations en espèces et en nature.

En son sein, le pôle C2S a pour mission de traiter les demandes afin d'octroyer, selon les ressources du foyer, une C2S gratuite ou payante. Il a également pour mission d'aller vers un public fragile afin de proposer un accès aux soins grâce à la C2S.

Fiche 59

Référente MSA : Stéphanie HIRONDEAU  
contactatmp.blf@hautenormandie.msa.fr





Enj

# eu4

**Développer l'autonomie  
des populations agricoles  
et rurales, âgées et en situation  
de handicap  
et soutenir les aidants**



# Objectif



**Favoriser l'autonomie  
des personnes âgées  
et en situation  
de handicap**



# Bien vivre à domicile (BVAD)

## Objectif

Soutenir par une participation financière les personnes âgées ayant besoin d'une aide personnalisée pour rester à leur domicile et répondant à des critères de fragilité.

## Public

Séniors.

## Modalités

Une demande est adressée à la MSA par l'intermédiaire d'une structure, d'une association agréée liée par une convention ou du CERFA 16301\*01. Elle doit être signée par le bénéficiaire.

Suite à l'évaluation de cette demande, une enveloppe de 16 heures par mois maximum pour une personne seule et 24 heures pour un couple peut être attribuée à l'assuré. Elle concerne l'aide-ménagère à domicile et peut inclure des services complémentaires : pédicurie, portage de repas, téléassistance et petit matériel.

Cette prestation est soumise à conditions de ressources, nécessité de fournir l'avis d'imposition ainsi que la grille de fragilité. Elle concerne uniquement les personnes en GIR 5 et 6.

Ce dispositif peut être attribué pour les seniors résidant chez un parent dans la limite de 8 heures/mois.

Pour les personnes en attente d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), un accord peut être donné à concurrence de 16 heures maximum par mois et limité à 3 mois.



**Fiche 60**

Référente MSA : Stéphanie LETIN-MALHAIRE  
contactass.blf@hautenormandie.msa.fr



# Déploiement de l'habitat inclusif et des MARPA

## Objectif

Proposer une alternative complémentaire au domicile et à l'accueil en établissement aux personnes âgées et en situation de handicap.

## Public

Personnes âgées.  
Personnes en situation de handicap.

## Modalités

L'ingénierie et l'accompagnement de projets sont centrés sur le développement de :

- **L'habitat inclusif** qui correspond à un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Ainsi les personnes âgées ou en situation de handicap font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitation regroupé est assorti d'un projet de vie sociale élaboré par le porteur de projet.
- Les Maisons d'Accueil et Résidence pour Personnes Agées (MARPA) qui proposent aux personnes retraitées un mode de vie « comme chez soi » dans un logement privatif qui se traduit par :
  - la liberté d'aller et venir, recevoir,
  - un cadre de vie agréable et ouvert sur la commune, sur le territoire,
  - une facilité d'accès aux services de soins de la commune et des services de l'intercommunalité,
  - un habitat sécurisé 24h/24 par la présence du personnel et un système de télé assistance.

Ces structures font l'objet d'un accompagnement et d'un suivi (formations, moyens communs, échange d'expériences...) de la Fédération Nationale des MARPA. Elles bénéficient également d'un accompagnement méthodologique, technique, financier et d'un suivi de la MSA.



**Fiche 61**

Référent MSA : Pascal GRIALOU  
contactass.blf@hautenormandie.msa.fr



# Prévention des chutes et habitat

## Objectif

Les risques de chutes augmentent avec l'âge. Après 65 ans, 1 personne sur 3 est victime d'une chute et ce chiffre atteint 50 % après 80 ans. Elles sont souvent dues à une diminution de la force musculaire, des troubles de l'équilibre et une réduction des réflexes posturaux.

L'évaluation de l'équilibre et la pratique d'exercices adaptés permettent de réduire considérablement ces risques, tout comme l'aménagement du domicile.

## Public

Ouvert aux séniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

## Modalités

Les conférences et ateliers d'initiation à la prévention santé sont mis en place à la demande de différents partenaires locaux souhaitant dynamiser leurs territoires. Animées par des professionnels de santé et intégralement financées par le biais de subventions, ces actions sont offertes aux retraités.

Pour en savoir plus et connaître l'agenda des interventions, rendez-vous sur le site [asept-normandie.fr](http://asept-normandie.fr)

Fiche 62



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)



## Sécurité domestique

### Objectif

Chute, étouffement, noyade, intoxication, électrocution... Les séniors ne sont pas épargnés par ces risques de la vie quotidienne. Près des deux tiers de ces drames pourraient être évités par une sécurisation de leurs espaces de vie. Les prévenir et savoir agir en cas d'accident sont les objectifs du programme Accidents de la vie. Sur ce thème, l'ASEPT Normandie propose l'atelier Accidents domestiques et premiers secours.

### Public

Ouvert aux séniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

### Modalités

Au cours des séances, vous apprendrez les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, à alerter les secours d'urgence, empêcher l'aggravation de l'état de la victime et comment préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cette action se compose d'une conférence interactive et d'un atelier de 4 séances de 3 heures, réunissant 6 à 10 participants maximum.

Pour en savoir plus et connaître l'agenda des interventions, rendez-vous sur le site [asept-normandie.fr](http://asept-normandie.fr)

Fiche 63



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)



# Initiation au numérique

## Objectif

Depuis ces 15 dernières années, le numérique est devenu incontournable dans notre vie quotidienne. De nouveaux services se développent rapidement, certaines démarches administratives indispensables se font désormais uniquement via Internet, les relations intergénérationnelles sont devenues dématérialisées en raison de l'éloignement géographique des uns et des autres... Il est indispensable de permettre au plus grand nombre de séniors de se former à l'utilisation du numérique.

## Public

Ouvert aux séniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

## Modalités

Cette formation a pour but de vous aider à maintenir votre autonomie et vos liens sociaux grâce au numérique. L'animation vous accompagnera dans l'utilisation d'une tablette numérique ou de votre smartphone personnel, depuis les premiers gestes tactiles jusqu'à la réalisation de démarches en ligne.

Au cours des séances seront abordés la prise en main d'une tablette ou d'un smartphone, la connexion au wifi, la découverte d'Internet, les photos et les vidéos, le téléchargement et la désinstallation d'applications, la création et l'envoi de mails, l'envoi d'un fichier en pièce jointe, les démarches administratives en ligne, les réseaux sociaux, etc.

L'atelier s'appuiera sur des applications et services en ligne gratuits. Des tablettes seront fournies si besoin et chaque participant pourra également utiliser son propre smartphone (Android ou iPhone) pour progresser à son rythme. Cette action se compose de plusieurs séances collectives de 2 heures (tablettes fournies si besoin) réunissant 8 à 12 participants maximum.

Pour en savoir plus et connaître l'agenda des interventions, rendez-vous sur le site [asept-normandie.fr](http://asept-normandie.fr)

Fiche 64



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)





# Objectif



**Accompagner les aidants  
dans leur investissement  
et prévenir l'impact  
sur leur état psychologique  
et physique**



# Bulle d'air, solution de répit pour les aidants

## Objectif

Permettre aux aidants d'avoir du répit tout en maintenant la personne aidée dans le cadre sécurisant de son domicile.

## Public

Les aidants familiaux et leur proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap.

## Modalités

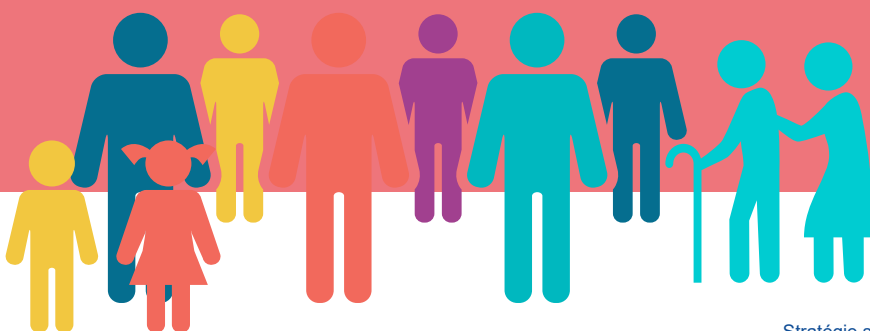
Le service propose un suivi personnalisé du proche/de la famille et du relayeur à chaque intervention et tout au long du relayage pour garantir un accompagnement personnalisé de qualité grâce à :

- une évaluation à domicile systématique visant à recueillir les besoins et connaître l'environnement de vie du binôme aidant/aidé avant toute première intervention,
- un échange avec la famille et le relayeur après la première intervention pour recueillir le ressenti de la famille par rapport au service et au relayeur missionné. Cet échange permet de réajuster directement le service proposé si des difficultés sont rencontrées (mécontentement, inadéquation du service...),
- des échanges réguliers avec la famille et le relayeur pour ajuster à tout moment les interventions aux besoins évolutifs des usagers,
- une visite à domicile annuelle pour prendre en compte l'évolution des situations,
- une astreinte 24h/24 et 7j/7, rassurante pour l'aidant et le relayeur.

Le dispositif Bulle d'air est déployé uniquement dans l'Eure, au sein des territoires suivants : Pont Audemer, Val de Risle, Roumois-Seine, Lieuvin, Pays de Conches, Le Neubourg et l'Interco Normandie Sud Eure.

Fiche 65

Référent MSA : Vanessa PODEVIN  
contactass.blf@hautenormandie.msa.fr





## Aidants familiaux

### Objectif

Selon la «Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques» plus de 8 millions d'adultes entre 55 et 64 ans sont proches aidants, soit 1 personne sur 4.

Ces données nous engagent à proposer une action de prévention qui se doit de répondre aux besoins réels des territoires en matière de santé mentale. L'objectif est de permettre aux séniors aidants d'identifier les dispositifs et aides accessibles sur leur secteur, de libérer la parole et de rompre l'isolement.

### Public

Ouvert aux séniors retraités de 55 ans et plus, quel que soit leur régime de retraite ou d'assurance maladie.

### Modalités

Nombreuses sont les personnes qui sont « aidants » sans le savoir. Vous apportez régulièrement votre soutien à une personne dépendante de votre entourage (en perte d'autonomie, handicapée ou malade, quel que soit son âge) pour effectuer les actes de la vie quotidienne.

Ces ateliers ont pour objectif d'identifier les dispositifs et aides accessibles sur votre territoire mais aussi de vous sensibiliser sur l'importance de votre santé et du lâcher prise.

Encadrées par un professionnel de santé, nos séances collectives permettront de libérer la parole sur des thématiques ciblées, telles que la communication avec l'aidant, l'estime de soi, l'oubli de soi et le deuil.

L'échange avec d'autres aidants vivant la même situation peut également être un moyen de rompre un potentiel isolement et accorder un temps de répit à votre quotidien.

Cette action se compose de plusieurs ateliers en séances collectives d'1h30, réunissant 8 à 12 participants maximum.

Fiche 66



Référentes ASEPT Normandie :  
Margaux PARMENTIER - [parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)  
Manon PLOYART - [ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)

Tous publics  
**Lutte contre  
les inégalités d'accès aux soins  
Promotion de la santé**



## Instants Aidants

### Objectif

Ramener les personnes en situation d'aidance vers un parcours de santé à partir de besoins d'accompagnement individuels sanitaires et sociaux repérés.

### Public

Assuré social majeur (quel que soit son régime de sécurité sociale) :

- en situation d'aide à un proche en perte d'autonomie en raison de l'âge, d'une maladie ou d'un handicap,
- volontaire à s'intégrer dans une démarche d'accompagnement individuel sanitaire et social.

### Modalités

**Le dispositif Instants Aidants comprend 4 temps forts :**

Le 1er temps, celui de l'aller-vers, consiste en la promotion du dispositif Instants Aidants par tous les acteurs au contact des aidants et notamment les associations nationales et locales d'aidants.

Le 2ème temps, celui de l'intégration dans le dispositif, est l'étape d'inscription de l'aidant dans le parcours via le numéro vert dédié 0805 690 630.

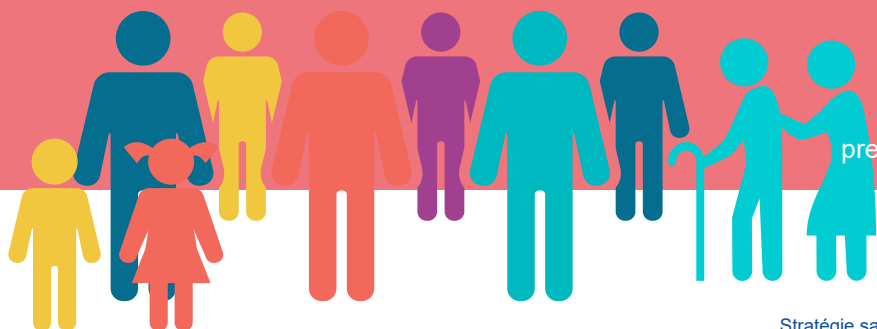
Le 3ème temps, celui du ramener-vers, comprend un premier rendez-vous d'accompagnement personnalisé par téléphone réalisé par un infirmier, référent de l'aidant tout au long de sa participation (maximum 2 ans). Il consiste à faire le point sur la situation de l'aidant et à identifier ses besoins individuels sanitaires et sociaux. Il est suivi d'un entretien motivationnel par téléphone réalisé par un infirmier nommé « intervenant santé » (différent de l'infirmier référent) sur la base d'un auto-questionnaire complété par l'aidant et d'une consultation médicale de prévention assurée par le médecin choisi par l'assuré, pour un bilan global de santé.

Enfin, le 4ème temps, celui du suivi continu, consiste en la réalisation de plusieurs entretiens téléphoniques de suivi avec l'infirmier référent pour orienter l'aidant vers des réponses adaptées (répit, accès aux droits...) et lui proposer des actions de suite, le maintenir dans une dynamique positive et le soutenir dans ses démarches de réintégration du système de santé.

Ces différentes étapes sont menées au rythme choisi par l'aidant.

**Fiche 52**

Référente MSA : Peggy LENROUILLY  
preventionsante.blf@hautenormandie.msa.fr





**ASEPT Normandie - Coordinatrices sur les territoires 27 et 76 :**

**Margaux PARMENTIER**

[parmentier.margaux@aseptnormandie.fr](mailto:parmentier.margaux@aseptnormandie.fr)

**Manon PLOYART**

[ployart.manon@aseptnormandie.fr](mailto:ployart.manon@aseptnormandie.fr)

N°16 – Conférences en ligne

N°17 – Spectacles de prévention santé

N°18 – Bien-être à la retraite

N°19 – Activité physique adaptée

N°20 – Nutrition

N°21 – Stimulation cognitive/mémoire

N°22 – Le sommeil, c'est la santé !

N°62 – Prévention des chutes et habitat

N°63 – Sécurité domestique

N°64 – Initiation au numérique

N°66 – Aidants familiaux

**BECHU Géraldine**

**Chargée de mission Mal-Être**

[bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr](mailto:bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr)

N°33 – Promotion de la santé mentale et déstigmatisation de la maladie mentale auprès des jeunes

N°35 – Dispositif de détection : déploiement du réseau sentinelles

N°36 – Prévention et détection des actifs en situation de mal-être

N°37 – Dispositif de détection : sensibilisation à la prévention du mal-être

**Conseillers en prévention des risques professionnels**

[contactprp@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactprp@hautenormandie.msa.fr)

N°28 – Promouvoir la prévention des risques professionnels auprès des jeunes

N°29 – Accompagnement et prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) et/ou des troubles psychosociaux (TPS)

N°30 – Aménagement et/ou conception de bâtiments

N°31 – Prévention du risque chimique

N°32 – Prévention du risque machine et du risque routier

N°38 – Prévention des risques psychosociaux et du mal-être dans le milieu agricole

**DELACOURT Julie**

**Responsable de l'Action sanitaire et sociale**

[delacourt.julie@hautenormandie.msa.fr](mailto:delacourt.julie@hautenormandie.msa.fr)

N°39 – Dispositifs de soutien psychologique

N°40 – Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi

N°47 – DECLIC : programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité

N°48 – Prendre soin de sa santé

**vos interlocuteurs**

**santé**

**DE MORI Xavier**

**Responsable administratif Santé Sécurité au Travail**

**[demori.xavier@hautenormandie.msa.fr](mailto:demori.xavier@hautenormandie.msa.fr)**

**N°40 – Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi**

**GODEFROY Clémence**

**Chargée de développement territorial en santé**

**[godefroy.clemence@hautenormandie.msa.fr](mailto:godefroy.clemence@hautenormandie.msa.fr)**

**N°6 – Coup de pouce prévention**

**N°8 – ET3P : programme d'éducation thérapeutique pour les personnes atteintes de polypathologie**

**N°41 – Accompagnement des structures d'exercice coordonné**

**N°42 – Implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé**

**N°43 – Promotion de l'exercice coordonné et de l'exercice en milieu rural auprès des étudiants en santé**

**N°44 – Améliorer l'accès aux soins de proximité dans les territoires ruraux**

**N°56 – Retour vers les soins**

**N°57 – Parcours de soins des patients atteints de maladies chroniques**

**GRIALOU Pascal**

**Chargé de mission Action Sanitaire et Sociale**

**[grialou.pascal@hautenormandie.msa.fr](mailto:grialou.pascal@hautenormandie.msa.fr)**

**N°61 – Déploiement de l'habitat inclusif et des MARPA**

**HIRONDEAU Stéphanie**

**Responsable Prestations Santé**

**[contactatmp.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactatmp.blf@hautenormandie.msa.fr)**

**N°59 – Prestations santé ATMP et C2S**

**Dr LECHARDOY Marie**

**Dentiste Conseil et Responsable du Pôle prévention et d'organisation des soins**

**[lechardoy.marie@hautenormandie.msa.fr](mailto:lechardoy.marie@hautenormandie.msa.fr)**

**N°2 – MT'Dents tous les ans !**

**N°4 – Bilan bucco-dentaire de la femme enceinte et en période post-natale**

**N°6 – Coup de pouce prévention**

**N°8 – ET3P : programme d'éducation thérapeutique pour les personnes atteintes de polypathologie**

**N°12 – Bilan bucco-dentaire des personnes de 60 ans**

**N°13 – Prévention de la carie de la petite enfance**

**N°14 – Tout sourire !**

**N°15 – Bilan bucco-dentaire intégré aux bilans de prévention santé**

**N°41 – Accompagnement des structures d'exercice coordonné**

**N°42 – Implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé**

**N°43 – Promotion de l'exercice coordonné et de l'exercice en milieu rural des étudiants en santé**

**N°44 – Améliorer l'accès aux soins de proximité dans les territoires ruraux**

**N°56 – Retour vers les soins**

**N°57 – Parcours de soins de patients atteints de maladies chroniques**

**en MSA Haute-Normandie**

**LENROUILLY Peggy**

**Experte Prévention Santé**

[lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr](mailto:lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr)

N°2 – MT'Dents tous les ans !

N°4 – Bilan bucco-dentaire de la femme enceinte et en période post-natale

N°7 – Nutri'déclic

N°10 – Entretien motivationnel d'aide à l'arrêt du tabac et à la réduction de l'alcool

N°12 – Bilan bucco-dentaire des personnes de 60 ans

N°13 – Prévention de la carie de la petite enfance

N°15 – Bilan bucco-dentaire intégré aux bilans de prévention santé

N°45 – Instant Santé Jeunes

N°46 – Instants Santé Adultes

N°51 – Mon bilan prévention

N°52 – Instants Aidants

N°53 – Instants Déclic

**LETIN-MALHAIRE Stéphanie**

**Manager ASS - Action sociale administratif**

[contactass.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactass.blf@hautenormandie.msa.fr)

N°50 – Les aides financières de l'Action Sanitaire et Sociale

N°60 – Bien Vivre A Domicile (BVAD)

**MOTTET Delphine**

**Cadre Gestionnaire Contrôle Médical et Dentaire**

[mottet.delphine@hautenormandie.msa.fr](mailto:mottet.delphine@hautenormandie.msa.fr)

N°54 – Actions de contrôle en gestion du risque

N°55 – Accompagnement des assurés en situation d'arrêt de travail de longue durée

N°58 – PRADO : programme d'accompagnement du retour à domicile du patient hospitalisé

**PODEVIN Vanessa**

**Adjointe fonctionnelle à l'Action sanitaire et sociale**

[podevin.vanessa@hautenormandie.msa.fr](mailto:podevin.vanessa@hautenormandie.msa.fr)

N°47 – DECLIC : programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité

N°65 – Bulle d'air, solution de répit pour les aidants

**RACINE Alicia**

**Chargée de mission Prévention Santé**

[racine.alicia@hautenormandie.msa.fr](mailto:racine.alicia@hautenormandie.msa.fr)

N°1 – Modules nutrition santé adolescents

N°3 – Mémo Santé Enfant

N°5 – Les P'tits Ateliers Nutritifs

N°9 – Actions d'information en prévention santé

N°11 – Champ' libre, un espace pour soi

N°23 – Vaccination contre les infections à papillomavirus humains

N°24 – Vaccination contre la grippe

N°25 – Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

N°26 – Dépistage organisé du cancer du sein

N°27 – Dépistage organisé du cancer colorectal

N°34 – Aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel

N°49 – Cycles d'ateliers santé en structure d'insertion par l'activité économique

**vos interlocuteurs**

**santé**



Retrouvez moi en ligne

